

DIAGNOSTIC PRODUITS EQUIPEMENTS MATERIAUX DECHETS

Suivant la loi 2020-105 du 10 février 2020, et les décrets 2021-821 et 2021-822 du 25 juin 2021

Version 01 du 19/05/26

Désignation de l'opération :

Ensemble des bâtiments

Hôpital de Plaisir – 220 rue Mansart – 78 375 Plaisir Cedex

Maître-d'Ouvrage	Centre Hospitalier de Plaisir 220 rue Mansart CS 5003 78 375 Plaisir Cedex
------------------	---

SOMMAIRE

I	DONNEES ADMINISTRATIVES	3
I.1	COORDONNEES DU PROPRIETAIRE.....	3
I.2	INFORMATIONS SUR LE LIEU D'INTERVENTION	3
I.3	INFORMATION SUR LES OUVRAGES.....	3
I.4	REFERENCES REGLEMENTAIRES ET NORMATIVES	3
I.5	AUTEUR	4
I.6	CONTEXTUALISATION DE LA MISSION	4
I.7	LIMITES DE PRESTATION.....	4
I.8	METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC	5
II	REPERAGE DES OUVRAGES	6
III	CARACTERISTIQUES BATIMENTAIRES	7
III.1	RESERVE	7
III.2	BATIMENT 20, 21, CHAPELLE, SALLE POLYVALENTE.....	7
III.3	MELEZES.....	8
III.4	SERRES, ATELIERS POTERIES.....	9
III.5	ATELIERS SERVICES TECHNIQUES (BAT 17).....	10
III.6	GLYCINES	11
IV	QUANTIFICATION DES DECHETS	12
IV.1	TABLEAUX DE SYNTHESE DU DIAGNOSTIC PEMD	12
IV.2	TABLEAU RECAPITULATIF DES DECHETS	25
IV.3	SYNTHESE DES DECHETS	29
IV.4	VALORISATION DES DECHETS	31
V	TRAITEMENT DES DECHETS.....	33
V.1	SCHEMA D'ORGANISATION DU TRAITEMENT DES PEMD	33
V.2	HIERARCHIE DE TRAITEMENT DES DECHETS	34
V.3	GESTION DES DECHETS PAR TYPOLOGIE.....	35
V.4	FILIERES PROPOSEES	39
V.5	FILIERES LOCALES DE VALORISATION ET D'ELIMINATION.....	40
VI	RAPPEL DES DIFFERENTS TEXTES REGLEMENTAIRES	42
VII	GLOSSAIRE	44
VII.1	GLOSSAIRE DES PRINCIPAUX TERMES CONCERNANT LA GESTION DES DECHETS :.....	44
VII.2	SOMMAIRE RELATIF AUX DECHETS	45
VII.3	RAPPEL DES DIFFERENTS TYPES D'ISD.....	46

I DONNEES ADMINISTRATIVES

I.1 COORDONNEES DU PROPRIETAIRE

Identification et coordonnées du Maître d’Ouvrage de l’opération de démolition
<u>Maître d’Ouvrage</u> : Centre Hospitalier de Plaisir <u>Adresse</u> : 220 rue Mansart CS 5003 78 375 Plaisir Cedex

I.2 INFORMATIONS SUR LE LIEU D’INTERVENTION

Localisation de l’opération
<u>Adresse</u> : Centre Hospitalier de Plaisir <u>Références cadastrales</u> : Parcelle 0031

I.3 INFORMATION SUR LES OUVRAGES

Identification du bâtiment
<u>Nombre de bâtiments démolis</u> : 5 <u>Type de bâtiment</u> : hospitalier <u>Ouvrages annexes</u> : néant <u>Année de construction</u> : environ 1 930

I.4 REFERENCES REGLEMENTAIRES ET NORMATIVES

Objet de la mission
La présente mission concerne la réalisation d’un diagnostic Produits, Equipements, Matériaux et Déchets (PEMD) issus des travaux de démolition d’un bâtiment

Textes réglementaires
Article L111-10-4 du code de la construction et de l’habitat, Article R421-26 à R421-29 du code de l’urbanisme, Article R4411-6 du code du travail. Décret n° 2011-610 du 31 mai 2011 et arrêté du 19 décembre 2011 relatifs au diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments. Loi N° 2020-105 relative à la lutte contre le gaspillage et à l’économie circulaire du 10 février 2020. Décrets n° 2021-821 et n° 2021-822 du 25 juin 2021

I.5 AUTEUR

Auteur
<u>Rédaction</u> : Y. Muller <u>Cabinet</u> : GPI – 33 quai Arloing – 69 009 LYON <u>Fonction</u> : Ingénieur bâtiment <u>Mail</u> : ymuller@betgpi.fr

I.6 CONTEXTUALISATION DE LA MISSION

Le centre hospitalier de Plaisir a missionné le GPI pour effectuer un diagnostic PEMD de bâtiments sis dans l'enceinte de l'hôpital, dans le cadre d'un projet de démolition de ces bâtiments.

Ce rapport a été effectué dans le cadre de la réglementation sur le tri sélectif et la gestion des déchets de chantier du bâtiment et des travaux publics (suivant le Décrets n°2011-610 du 31 mai 2011 et l'Arrêté du 19 décembre 2011 publié le 14 janvier 2012) et suivant la Loi N° 2020-105 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10 février 2020.

Il a pour objectif d'identifier pour chaque gisement le potentiel de valorisation associé préconisé (réemploi, réutilisation, recyclage, etc...), ainsi que de préciser les modalités de dépose et de conditionnement à mettre en œuvre.

Ce diagnostic comprend trois parties principales :

- Un inventaire quantitatif des produits, matériaux et déchets que va générer le chantier de démolition,
- Des indications sur les possibilités de réemploi, les filières de gestion des déchets et la valorisation,
- Une liste des filières de collecte, regroupement, tri, valorisation et élimination des déchets,

Ce diagnostic PMD doit permettre à la MOA d'identifier, avant le démarrage des travaux, les opportunités de réemploi et de valorisation ; et facilitera la traçabilité et le récolement des déchets tout au long du projet de démolition.

Le MOA pourra ainsi statuer sur l'opportunité de réaliser un diagnostic ressources approfondi (non obligatoire réglementairement).

I.7 LIMITES DE PRESTATION

Les résultats de ce rapport ne sont pas contractuels et ne peuvent se substituer aux métrés à réaliser par les entreprises intervenant dans le cadre des travaux.

Le diagnostic PEMD ne comprend pas :

- La prise en compte des réseaux enterrés,
- Le traitement des éventuelles pollutions des sols.

I.8 METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

Le présent document est basé sur une visite du site, un relevé du bâtiment et une série de sondages effectués en avril 2025.



Le diagnostic n'intègre pas les réseaux enterrés.

La détermination du tonnage des éléments structurels est basée sur des hypothèses de constructions homogènes avec le type de bâtiment concerné par l'opération.

Les repérages ont été réalisés uniquement dans les locaux et les volumes normalement accessibles.

Les caractéristiques des cuves enterrées ne sont pas connues.

Les diagnostics amiante avant démolition n'ayant pas été transmis, les données indiquées dans ce rapport, et relatives à la présence de matériaux amiantés sont basées sur des hypothèses émises suite à la visite du site et sur les diagnostics amiante provisoires transmis, afin de donner une vision complète des problématiques déchets dangereux et de la potentialité de la « Ressource » des bâtiments.

II REPERAGE DES OUVRAGES



Source : Géoportail



Emprise de la démolition

III CARACTERISTIQUES BATIMENTAIRES

III.1 RESERVE

Aucun Diagnostic Amiante Avant Démolition exhaustif n'a été porté à la connaissance du diagnostiqueur.

III.2 BATIMENT 20, 21, CHAPELLE, SALLE POLYVALENTE

Bâtiment R+1

ELEMENTS STRUCTURELS	
DESIGNATION	CONSTITUANT
Fondations	Semelles filantes sous murs
Infrastructure	Fosses enterrées
Structure	Pierre de meulière Dalle béton pleine Plancher poutrelles hourdis Charpente bois Escaliers bois
Dallage	Béton

CLOS-ET-COUVERT	
DESIGNATION	CONSTITUANT
Couverture	Tuiles terre cuite à emboîtement
Menuiseries extérieures	Bois simple vitrage Acier simple vitrage
Défense extérieure	Grilles acier

SECOND OEUVRE	
DESIGNATION	CONSTITUANT
Doublage	Polystyrène 8 cm + plaque plâtre Plâtre
Cloisons	Plaques de plâtre
Faux-plafond	Faux-plafond démontable
Revêtements de sol	Carrelage collé Sol souple
Menuiseries intérieures	Bois

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	
DESIGNATION	CONSTITUANT
Chaufferie	Non
Réseau chauffage	Acier
Emetteurs	Radiateurs acier et fonte
Ventilation	Simple flux
Climatisation	Néant
Distribution eau froide	Cuivre
Equipement électrique (éclairage, ...)	DEEE
Autre	Néant

III.3 MELEZES

Bâtiment R+2 sur sous-sol avec combles

ELEMENTS STRUCTURELS	
DESIGNATION	CONSTITUANT
Fondations	Semelles filantes sous murs
Infrastructure	Pierre de meulière
Structure	Pierre de meulière Dalle béton pleine Dalle voutains briques avec poutrelles acier Charpente bois Escaliers pierre Escalier ext acier
Dallage	Béton

CLOS-ET-COUVERT	
DESIGNATION	CONSTITUANT
Couverture	Tuiles terre cuite à emboîtement
Menuiseries extérieures	Bois simple vitrage PVC double vitrage
Défense extérieure	Volets roulants

SECOND OEUVRE	
DESIGNATION	CONSTITUANT
Doublage	Plaques de plâtre Plâtre
Cloisons	Plaques de plâtre Carreaux de plâtre Cloisons modulaires
Faux-plafond	Faux-plafond démontable
Revêtements de sol	Carrelage scellé Sol souple sur chape Tomette
Menuiseries intérieures	Bois

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	
DESIGNATION	CONSTITUANT
Chaufferie	Sous-station
Réseau chauffage	Acier
Emetteurs	Radiateurs acier et fonte
Ventilation	Simple flux
Climatisation	Néant
Distribution eau froide	Cuivre
Equipement électrique (éclairage, ...)	DEEE
Autre	Néant

III.4 SERRES, ATELIERS POTERIES

Bâtiment R+1

ELEMENTS STRUCTURELS	
DESIGNATION	CONSTITUANT
Fondations	Semelles filantes sous murs
Infrastructure	Fosses
Structure	Pierre de meulière Brique Dalle béton pleine Plancher bois Charpente bois Escaliers pierre
Dallage	Béton

CLOS-ET-COUVERT	
DESIGNATION	CONSTITUANT
Couverture	Tuiles terre cuite à emboîtement
Menuiseries extérieures	Aluminium double vitrage PVC double vitrage Acier simple vitrage Portes sectionnelles acier et panneau sandwich
Défense extérieure	Grille acier

SECOND OEUVRE	
DESIGNATION	CONSTITUANT
Doublage	Polystyrène 8 cm + plaque plâtre Plâtre
Cloisons	Plaques de plâtre
Faux-plafond	Plaques de plâtre Faux-plafond démontable
Revêtements de sol	Carrelage collé
Menuiseries intérieures	Bois

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	
DESIGNATION	CONSTITUANT
Chaufferie	Sous-station
Réseau chauffage	Acier
Emetteurs	Radiateurs acier et fonte
Ventilation	Simple flux
Climatisation	Néant
Distribution eau froide	Cuivre
Equipement électrique (éclairage, ...)	DEEE
Autre	Néant

III.5 ATELIERS SERVICES TECHNIQUES (BAT 17)

Bâtiment RdC

ELEMENTS STRUCTURELS	
DESIGNATION	CONSTITUANT
Fondations	Semelles filantes sous murs
Infrastructure	Néant
Structure	Pierre de meulière Brique Blocs béton creux Charpente bois Charpente métallique
Dallage	Béton

CLOS-ET-COUVERT	
DESIGNATION	CONSTITUANT
Couverture	Tuiles terre cuite à emboîtement Etanchéité asphalte
Menuiseries extérieures	Acier simple vitrage Bois double vitrage
Défense extérieure	Néant

SECOND OEUVRE	
DESIGNATION	CONSTITUANT
Doublage	Plâtre
Cloisons	Néant
Faux-plafond	Faux-plafond démontable
Revêtements de sol	Néant
Menuiseries intérieures	Bois

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	
DESIGNATION	CONSTITUANT
Chaufferie	Sous-station
Réseau chauffage	Acier
Emetteurs	Radiateurs acier et fonte
Ventilation	Néant
Climatisation	Néant
Distribution eau froide	Cuivre
Equipement électrique (éclairage, ...)	DEEE
Autre	Néant

III.6 GLYCINES

Bâtiment R+1 sur sous-sol avec combles

ELEMENTS STRUCTURELS	
DESIGNATION	CONSTITUANT
Fondations	Semelles filantes sous murs
Infrastructure	Pierre de meulière
Structure	Pierre de meulière Dalle béton pleine Dalle voutains briques avec poutrelles acier Plancher bois Charpente bois Escaliers béton
Dallage	Béton

CLOS-ET-COUVERT	
DESIGNATION	CONSTITUANT
Couverture	Tuiles terre cuite à emboîtement
Menuiseries extérieures	Acier simple vitrage Aluminium double vitrage
Défense extérieure	Néant

SECOND OEUVRE	
DESIGNATION	CONSTITUANT
Doublage	Plaques de plâtre Plâtre
Cloisons	Plaques de plâtre Cloisons modulaires Carreaux de brique plâtrée
Faux-plafond	Faux-plafond démontable
Revêtements de sol	Carrelage scellé Sol souple sur chape Tomette
Menuiseries intérieures	Bois

EQUIPEMENTS TECHNIQUES	
DESIGNATION	CONSTITUANT
Chaufferie	Sous-station
Réseau chauffage	Acier
Emetteurs	Radiateurs acier et fonte
Ventilation	Simple flux
Climatisation	Néant
Distribution eau froide	Cuivre
Equipement électrique (éclairage, ...)	DEEE
Autre	Ascenseur

IV QUANTIFICATION DES DECHETS

IV.1 TABLEAUX DE SYNTHESE DU DIAGNOSTIC PEMD

L'inventaire ci-dessous quantifie et détaille l'ensemble des matériaux et équipements répertoriés sur site. Les déchets sont classés selon la codification de l'annexe II de l'article R. 541-8 du Code de l'Environnement.

Les volumes donnés pour tous les déchets sont des volumes en place, n'incluant pas les coefficients de foisonnement qui sont à prendre en compte après démolition.

Les résultats du tableau ci-dessus ne comprennent pas :

- Les différents matériaux et éléments présents dans le sol non visible et non accessible (cuves, DLI...).
- Les quantités de béton présent dans les fondations sont basées sur des hypothèses et font l'objet d'une estimation.

Certains sondages n'étant pas possibles (inaccessibilité ou nécessité de réalisation de sondages destructifs trop importants) et certaines zones étant inaccessible, certaines valeurs du diagnostic déchets sont basées suivant des hypothèses.

Le tableau de synthèse est joint en annexe au format Excel, afin de permettre l'utilisation de l'outil commun par le MOA et les entreprises de travaux.

ESTIMATION DES QUANTITES DE DECHETS EN PLACE									
BATIMENTS : Ensemble des bâtiments									
CATEGORIE BATIMENTAIRE : STRUCTURE ET ENVELOPPE									
RESERVE : Absence de DAAD sur bdt 20/21									
Il est supposé l'homogénéité des manutentions ext du BtC - ensemble des men ext amiancées									
Absence de DAAD sur les serres, vestiaires et ex-vestiers élec									
Absence de DAAD défectif sur bdt 17, le DAAT provoque fait état de mastic vitrés amiancés qui ne sont pas possibls dans les PV : incohérence									
Absence de DAAD défectif sur bdt Glycine									

DESIGNATION	Unité (m ² , m ³ , m ² , N, ens)	QUANTITE			DESCRIPTION			GESTION REEMPLI/O				GESTION DES FILIERES DE DECHETS								
		localisation	quantité	poids total en tonne	constitution	matériaux	état sanitaire des matériaux	potentiel de réemploi/ réutilisation	modalités de dépose	modalités d'entreposage	filère	typologie	Recyclage			Valorisation énergétique		Élimination		
													potentiel de recyclage	modalités de dépose	conteneur	filère	valorisation énergie	modalités de dépose	élimination	modalités de dépose
INFRASTRUCTURE																				
Semelles filantes	m3	Bdt 20/21 (chapelle/salle polyval Bdt Mélibæz Serres Bdt Ateliers/poterie Bdt 17 Bdt Glycines	342,91	857,29	Multi-matériaux réparables	Béton Acier	Sain	Non				DI	Oui	Mécanique à la pelle	Benne	Centres de concassage et de valorisation du béton				
Fosse : murs entérés	m3	Bdt 20/21 Bdt ateliers / poterie Bdt 17	28,33	70,83	Multi-matériaux réparables	Béton Acier	Sain	Non				DI	Oui	Mécanique à la pelle	Benne	Centres de concassage et de valorisation du béton				
Dallage (Hypothèse : ép. 18 cm)	m²	Bdt 20/21 (chapelle/salle polyval Bdt Mélibæz Serres Ateliers/poterie Bdt 17 Bdt Glycines	2025,00	911,25	Multi-matériaux réparables	Béton Acier	Sain	Non				DI	Oui	Mécanique à la pelle	Benne	Centres de concassage et de valorisation du béton				
Dallage polillé (Hypothèse : ép. 18 cm)	m²	Gorloge dans bdt Ateliers / poterie	77,00	34,45	Multi-matériaux réparables	Béton Acier	Souillé, HUIES	Non				DD ou DI	Oui	Mécanique à la pelle	Benne	Selon test lavaison				
STRUCTURE																				
Élévations pierre de meulière plateée usée, joints de topaze ciment et enduit sur Glycines empêchant tout réemploi	m3	Bdt 20/21 Bdt mélibæz Ateliers/poterie Bdt 17 Glycines	1 902,01	3 423,61	Multi-matériaux réparables	Pierre Plâtre	Sain	Oui à 50 %	Mini-pelle avec dépannage préalable des joints, puis dépannement	Palettes	Plateforme de réemploi (type Réloxie, Cycle lip, etc...) in situ	DI	Oui	Mécanique à la pelle Grottage plâtre avant abattage	Benne	Centres de concassage et de valorisation du béton			DND pour plâtre	
Dalle béton plateée	m²	Bdt 20/21	191,25	95,43	Multi-matériaux réparables	Béton Acier Plâtre	Sain	Non				DI	Oui	Mécanique à la pelle Grottage plâtre avant abattage	Benne	Centres de concassage et de valorisation du béton			DND pour plâtre	
Profilé du commerce (IPE 250)	ml	Bdt 20/21	6,00	0,21	Mono-matériaux	Acier	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière				
Plancher poutrelle lourds	m²	Bdt chapelle/salle polyval	393,00	197,30	Multi-matériaux réparables	Béton Acier Plâtre	Sain	Faire test lavaison pour l'assure de l'absence plaquants dans dalle compression				DD ou DI	Oui	Mécanique à la pelle	Benne	Centres de concassage et de valorisation du béton			DND pour plâtre	
Dalle béton	m²	Bdt Mélibæz Bdt ateliers / poterie Bdt 17 Bdt Glycines	1 444,80	832,40	Multi-matériaux réparables	Béton Acier	Sain	Non				DI	Oui	Mécanique à la pelle	Benne	Centres de concassage et de valorisation du béton				
Blocs Vouteurs brique / poutrelles acier	m²	Bdt Mélibæz Bdt Glycines	463,00	17,08	Multi-matériaux réparables	Béton Acier Brique	Sain	Peinture plombée sur poutrelles	Non			DI/DND	Oui	Mécanique à la pelle	Benne	Selon test lavaison				
Murs brique	m²	Serres Sous-station serres Bdt ateliers / poterie Bdt 17	427,38	85,52	Multi-matériaux réparables	Brique Mortier	Sain	Oui à 30 %	Mini-pelle avec bracoage et rectification en cas de joints ciment	Palettes	Plateforme de réemploi (type Réloxie, Cycle lip, etc...))	DI	Oui	Mécanique à la pelle	Benne	Centres de concassage et de valorisation du béton				
Blocs béton creux ép. 20 cm	m²	Bdt ateliers / poterie Bdt 17	254,58	48,37	Multi-matériaux réparables	Béton Acier	Sain	Faire test lavaison pour l'assure de l'absence plaquants				DD ou DI	Oui	Mécanique à la pelle	Benne	Selon test lavaison				
Plancher bois	m²	Bdt ateliers / poterie Bdt 17 Bdt Glycine	311,25	1,34	Mono-matériaux	Bois classe B	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière	Oui			
ESCALIERS																				
Escalier bois	Ens	Bdt 20/21 (chapelle/salle polyval Bdt Mélibæz Bdt Ateliers / poterie	5,00	1,00	Mono-matériaux	Bois classe B	Sain	Non				DND	Oui	Mécanique à la pelle	Benne	Préparateur matière	Oui			
Marches pierre	Ens	Bdt Mélibæz	1,00	0,40	Mono-matériaux	Pierre	Sain	Oui	Dépose manuelle	Palettes	Plateforme de réemploi (type	DND	Oui	Mécanique à la pelle	Benne	Préparateur matière	Oui			
Escalier monumental bois	Ens	Bdt Mélibæz	1,00	6,00	Mono-matériaux	Bois classe B	Sain	Non				DI	Oui	Mécanique à la pelle	Benne	Préparateur matière	Oui			
Escalier 3 marches béton	Ens	Sous-station serres	1,00	1,00	Multi-matériaux	Béton Acier	Sain	Non				DI	Oui	Mécanique à la pelle	Benne	Centres de concassage et de				
Escalier 5 hélicoïdal	U	Bdt Mélibæz	1,00	2,00	Mono-matériaux	Acier	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière				
Escalier 5 extérieur	Ens	Bdt Glycine	2,00	8,00	Multi-matériaux réparables	Béton Acier	Sain	Non				DI	Oui	Mécanique à la pelle	Benne	Centres de concassage et de valorisation du béton				
Escalier monumental béton	Ens	Bdt Glycine	1,00	7,30	Mono-matériaux	Béton Acier	Sain	Non				DI	Oui	Mécanique à la pelle	Benne	Centres de concassage et de valorisation du béton				
FACADES																				
Brique parement	m²	Bdt 20/21 Bdt mélibæz Serres Bdt 17	208,70	14,41	Mono-matériaux	Terre cuite	Sain	Non				DI	Oui	Mécanique à la pelle	Benne	Centres de concassage et de valorisation du béton				
CHARPENTE																				
Charpente bois	m²	Bdt 20/21 (chapelle/salle polyval Bdt Mélibæz Serres Bdt ateliers/poterie Bdt 17 Bdt Glycines	1 843,00	43,51	Mono-matériaux	Bois classe B	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière	Oui			
Charpente bois peinture plombée	Ens	Bdt 17 Bdt Glycines	1,00	1,10	Mono-matériaux	Bois classe B	Peinture plombée	Non				DD	Oui	Mécanique à la pelle	Benne				DD	
Charpente métallique peinture plombée	Ens	Bdt 17	1,00	0,03	Mono-matériaux	Acier	Peinture plombée	Non				DD	Oui	Mécanique à la pelle	Benne	Préparateur matière			DD	
COUVERTURE / ETANCHERE																				
Étanchage	m²	Bdt 20/21 (chapelle/salle polyval Bdt Mélibæz Serres Bdt ateliers/poterie Bdt 17 Bdt Glycines	2 222,80	4,47	Mono-matériaux	Bois classe B	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière	Oui			
Volige	m²	Bdt 20/21 (chapelle/salle polyval Serre	58,00	0,58	Mono-matériaux	Bois classe B	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière	Oui			

tuile 6 emballément	m²	Bât 20/21/chapelle/salle poly Bât Mélibæ Series Bât ateliers/poterie Bât 17 Bât Glyches	2027.30	91.23	Mono-matériau	Terre suite	Soin	Oui à 30 %	Dépose manuelle	Palettes	Plateforme de réemploi (type Bévoie, Cycle Up, etc...) m2/u	Oi	Oui	Mécanique à la pelle	Benne	Centres de concassage et de valorisation du béton						
Noue	ml	Bât 20/21/chapelle/salle poly Bât Mélibæ Series Bât ateliers/poterie Bât 17 Bât Glyches	515.00	2.06	Mono-matériau	Zinc	Soin	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière						
DEP	ml	Bât 20/21/chapelle/salle poly Bât Mélibæ Series Bât ateliers/poterie Bât 17 Bât Glyches	253.90	0.47	Mono-matériau	Zinc	Soin	Non				DND	Oui	Curage	Benne ou GRV	Préparateur matière						
Drapelin	U	Bât 20/21/chapelle/salle poly Bât Mélibæ Series Bât ateliers/poterie Bât 17 Bât Glyches	34.00	0.68	Mono-matériau	Forite	Soin	Non				DND	Oui	Curage	Benne ou GRV	Préparateur matière						
Fenêtre de toit	U	Bât chapelle/salle poly Bât Ateliers / poterie Bât Glyches	31.00	1.86	Multi-matériaux séparables	Bois Verre Maolic	Soin	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière						
Châssis obscurfichage	U	Bât Mélibæ	1.00	0.06	Multi-matériaux séparables	Bois Verre Maolic	Soin	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière						
Milron	U	Bât les Mélibæ	2.00	0.00	Mono-matériau	Amiante-ciment	Amiante	Non				DD	Non						DD	353		
Ventrite	m²	Series	73.15	3.66	Multi-matériaux séparables	Acier Verre Maolic	Soin	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière						
Bac acier	m²	Series	74.80	0.60	Mono-matériau	Acier	Soin	Non				DND	Oui	Curage	Benne ou GRV	Préparateur matière						
Polycarbonate	m²	Series	47.30	2.37	Mono-matériau	Polycarbonate	Soin	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière						
Asphalte	m²	Bât 17	136.00	5.44	Mono-matériau	Asphalte	Soin	S'assurer de l'absence de HAP				DND ou DD	Oui	Mécanique à la pelle	Benne	Selon test HAP						
FERMETURES - MENUISERIES EXT																						
Menuiserie bois simple vitrage	m²	Bât 20/21/Chapelle	44.12	0.88	Multi-matériaux séparables	Bois Verre Maolic	Soin	Oui à 50 %	Dépose manuelle	Palettes	Plateforme de réemploi (type Bévoie, Cycle Up, etc...)	DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière						
Menuiserie acier simple vitrage	m²	Bât 20/21 Bât 17 Bât Glyches	162.44	4.06	Multi-matériaux séparables	Verre Acier Maolic	Soin	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière						
Portail bois vitré dim. 3.19*3.38 m	U	Bât 20/21	5.00	1.25	Multi-matériaux séparables	Bois Verre Maolic	Soin	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière						
Châssis aluminium double vitrage	m²	Bât les Mélibæ Poterie Bât Glyches	137.33	4.12	Multi-matériaux séparables	Aluminium Verre Maolic	Soin	Non				DND	Oui	Dépose soignée par tronçonnage des fluateurs et pattes de scellement. S'assurer de l'absence de mastic/joint dans la benne à verre	Rock ou benne pour le profilés Benne pour le verre	Plateforme de recyclage pour les profilés. Préparateur matière pour le verre. Solution alternative : démantèlement menuiseries						
Menuiserie bois simple vitrage avec joint d'étanchéité compriband (supposé entre dormant et ouvrant)	m²	Bât les Mélibæ Bât Glyches	372.01	7.44	Multi-matériaux séparables	Bois Verre Maolic	Amiante Potiture plombée	Non				DD	Non						DD	353		
Châssis PVC double vitrage	m²	Bât les Mélibæ Bât Ateliers / poterie	61.95	1.05	Multi-matériaux séparables	PVC Verre Maolic	Soin	Non				DND	Oui	Dépose soignée par tronçonnage des fluateurs et pattes de scellement. S'assurer de l'absence de mastic/joint dans la benne à verre	Rock ou benne pour le profilés Benne pour le verre	Plateforme de recyclage pour les profilés. Préparateur matière pour le verre. Solution alternative : démantèlement menuiseries						
Châssis acier simple vitrage	m²	Series	18.15	0.91	Multi-matériaux séparables	Acier Verre Maolic	Soin	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière						
Porte sectionnelle panneau sandwich	U	Bât ateliers / poterie	3.00	0.45	Multi-matériaux séparables	Isolant PVC Acier Maolic	Soin	Non	Dépose manuelle	Palettes	Plateforme de réemploi (type Bévoie, Cycle Up, etc...)	DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière						
Porte sectionnelle acier	U	Bât ateliers / poterie	3.00	0.45	Multi-matériaux séparables	Acier DEEE	Soin	Non	Dépose manuelle	Palettes	Plateforme de réemploi (type Bévoie, Cycle Up, etc...)	DND	DEEE	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière					
Porte coulissante acier	U	Bât 17	1.00	0.10	Mono-matériau	Acier	Soin	Non	Dépose manuelle	Palette	Plateforme de réemploi (type Bévoie, Cycle Up, etc...)	DND	DEEE	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière					
Menuiserie bois double vitrage	m²	Bât Ateliers / poterie Bât 17	8.92	0.22	Multi-matériaux séparables	Bois Verre Maolic	Soin	Oui à 50 %	Dépose manuelle	Palettes	Plateforme de réemploi (type Bévoie, Cycle Up, etc...)	DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière						
Porte aluminium double vitrage	U	Bât les Mélibæ	1.00	0.06	Multi-matériaux séparables	Aluminium Verre Maolic	Soin	Non				DND	Oui	Dépose soignée par tronçonnage des fluateurs et pattes de scellement. S'assurer de l'absence de mastic/joint dans la benne à verre	Rock ou benne pour le profilés Benne pour le verre	Plateforme de recyclage pour les profilés. Préparateur matière pour le verre. Solution alternative : démantèlement menuiseries						
Valet roulant manuel	U	Chapelle / salle poly Bât Mélibæ	17.00	0.09	Multi-matériaux	Acier PVC	Soin	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière						
Porte acier	U	Chapelle / salle poly Bât Mélibæ Series Bât Ateliers / chaufferie Bât Glyches	7.00	0.14	Mono-matériau	Acier	Soin	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière						
Porte acier peinture plombée	U	Bât 17	5.00	0.18	Mono-matériau	Acier	Plomb	Non				DD	Non	Curage	Benne	Préparateur matière						
Châssis PVC double vitrage	U	Bât Ateliers / poterie	1.00	0.05	Multi-matériaux séparables	PVC Verre Maolic	Soin	Non				DND	Oui	Dépose soignée par tronçonnage des fluateurs et pattes de scellement. S'assurer de l'absence de mastic/joint dans la benne à verre	Rock ou benne pour le profilés Benne pour le verre	Plateforme de recyclage pour les profilés. Préparateur matière pour le verre. Solution alternative : démantèlement menuiseries						
Grille de défense	U	Bât 20/21/chapelle Bât Ateliers / poterie	4.00	0.02	Mono-matériau	Acier	Soin	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière						
AUTRES																						
Passerelle	m²	Bât 20/21	9.67	0.15	Mono-matériau	Bois classe B	Soin	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière	Oui					
Socle béton	m3	Bât Ateliers / poterie	4.00	10.00	Multi-matériaux	Béton-Acier	Soin	Non				Oi	Oui	Mécanique à la pelle	Benne	Centres de concassage et de						
Chemise brique	U	Bât 17	4.00	1.20	Multi-matériaux	Brique Mortier	Soin	Non				Oi	Oui	Mécanique à la pelle	Benne	Centres de concassage et de						

ESTIMATION DES QUANTITES DE DECHETS EN PLACE
BATIMENTS : Ensemble des bâtiments
CATEGORIE BATIMENTAIRE : SECOND-ŒUVRE
RESERVEES : Absence de DAAD sur bât 20/21 Il est supposé l'homogénéité des menuiseries ext du RdC - enble des men ext amiantées Absence de DAAD sur les serres, vestiaires et ex-ateliers élec Absence de DAAD définiit sur bât 17. Le DAAT provisoire fait état de mastic vitrés amiantés qui ne sont pas positts dans les PV : Incohérence Absence de DAAD définiit sur bât Glycine

DESIGNATION	Unité (ml, m², m3, U, ens)	QUANTITE			DESCRIPTION			GESTION REEMPLOI				GESTION DES FILIERES DE DECHETS								
		Localisation	Quantité	poids total en tonne	constitution	matériaux	état sanitaire des matériaux	potentiel de réemploi/ réutilisation	modalités de dépose	modalité d'entreposage	filière	typologie	Recyclage			Valorisation énergétique		Elimination		
													potentiel de recyclage	modalités de dépose	conteneur	filière	valorisation énergie	modalités de dépose	élimination	modalités de dépose
PLAFOND																				
Panneau CP	m²	Bât 20/21	85.25	0.85	Mono-matériaux	Bois classe B	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière	Oui			
Laine de verre 100 mm	m²	Bât 20/21 /salle poly Serres	253.25	2.53	Mono-matériaux	Isolant	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière	Oui			
Plafond plaques plâtre	m²	Serres Poterie Bât Ateliers / poterie	152.10	3.04	Multi-matériaux séparables	Plâtre Isolant Acier	Sain	Non				DND	Oui pour le plâtre et les ossatures	Curage	Benne	Préparateur matière			ISDND	Curage
Faux-plafond démontable dalles minérales 600*600	m²	Bât 20/21 /salle poly/chapelle Bât Méléze Bât Glycines	1 634.94	19.62	Multi-matériaux séparables	Aluminium Dalle minérale	Sain	Non				DND	Oui		Benne ou GRV	Préparateur matière				
Latts plâtre	m²	Bât Méléze Bât Glycines	632.50	18.98	Multi-matériaux non séparables	Bois Plâtre	Sain	Non				DND	Non						ISDND	Curage
CLOISONS/DOUBLAGE																				
Carreau de plâtre 5 cm	m²	Bât 20/21 Bât Méléze	63.25	3.16	Mono-matériaux	Plâtre	Sain	Non				DND	Non	Curage	Benne	Préparateur matière				
Doublage 8 cm polystyrène + plaque plâtre	m²	Bât chapelle/salle poly Serres Poterie	704.20	7.04	Multi-matériaux non séparables	Plâtre Isolant	Sain	Non				DND	Non						ISDND	Curage
Doublage 8 cm polystyrène + plaque plâtre peinture plombée	m²	Poterie	43.50	0.44	Multi-matériaux non séparables	Plâtre Isolant	Peinture amiantée	Non				DD							DD	SS3
Cloison plaques de plâtre	m²	Bât chapelle/salle poly Bât Les Mélézes Serres Bât Glycines	752.09	22.56	Multi-matériaux séparables	Plâtre Isolant Acier	Sain	Non				DND	Non	Curage	Benne	Préparateur matière				
Cloison modulaire	m²	Bât Les Mélézes Bât Glycines	122.80	3.68	Multi-matériaux séparables	Plâtre Isolant Aluminium	Sain	Non				DND	Non	Curage	Benne	Préparateur matière				
Doublage plaque plâtre collée	m²	Bât les Mélézes	932.40	11.19	Mono-matériaux	Plâtre	Sain	Non				DND	Non	Curage	Benne	Préparateur matière				
Plâtre peint	m²	Hall RdC, cage escalier Bât les Mélézes Bât 17 Bât Glycines	1 105.40	11.05	Mono-matériaux	Plâtre	Peinture plombée	Non				DD							DD	
Cloison carreau brique plâtrée	m²	Bât Glycines	234.44	16.41	Multi-matériaux non séparables	Terre cuite Plâtre	Sain	Non				DND	Non						ISDND	Curage
PUNTHES																				
Plinthe céramique	ml	Bât chapelle/salle poly Bât les Mélézes Serres Poterie	611.42	3.06	Mono-matériaux	Céramique	Sain	Non				DI	Oui	Curage	Benne	Centres de valorisation des DI				
Plinthes bois	ml	Bât Les Mélézes Bât Glycines	905.14	0.91	Mono-matériaux	Bois classe B	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière	Oui			
Plinthes bois peinture plombée	ml	Bât Glycines	8.00	0.01	Mono-matériaux	Bois classe B	Peinture plombée	Non				DD							DD	
Plinthe céramique avec colle amiantée	ml	Bât les Mélézes Bât Glycines	65.30	0.33	Mono-matériaux	Céramique	Amiante	Non				DD	Non						DD	SS3
MENUISERIE INTERIEURE																				
Porte bois	U	Bât 20/21 /chapelle/salle poly Bât Méléze Bât Ateliers / poterie Glycines	104.00	3.64	Mono-matériaux	Bois classe B	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière	Oui			
Porte bois peinture plombée	U	Bât Méléze Bât 17 Glycines	20.00	0.70	Mono-matériaux	Bois classe B	Plomb	Non				DD	Non						DD	
Châssis bois vitré	U	Bât 20/21 Bât les Mélézes	2.00	0.02	Multi-matériaux séparables	Bois classe B Verre Mastic	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière				
Porte grillagée	U	Bât Ateliers / poterie	1.00	0.01	Mono-matériaux	Acier	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière				
EQUIPEMENTS SANITAIRES CHAUFFAGE																				
WC	U	Bât 20/21 /chapelle/salle poly Bât Méléze Serres Poterie Bât 17 Bât Glycines	26.00	0.52	Mono-matériaux	Céramique	Sain	Non	Dépose soignée Grattage joint mastic	Palette	Plateforme de réemploi (type Réactive, Cycle Up, etc...)	DI	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière				

Urinair	U	Bât salle poly Bât Ateliers / poterie	5.00	0.75	Mono- matériaux	Céramique	Sain	Oui	Dépose soignée Graftage joint mastic	Palette	Plateforme de réemploi (type Réaviv, Cycle Up,	DI	Non						
Lavabo inox	U	Bât Mélèze Bât Glycines	4.00	0.02	Mono- matériaux	Inox	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière			
Lavabo céramique	U	Bât 20/21/chapelle/salle poly Bât Mélèze Bât Ateliers / poterie Bât Glycines	13.00	0.20	Mono- matériaux	Céramique	Sain	Non	Dépose soignée Graftage joint mastic	Palette	Plateforme de réemploi (type Réaviv, Cycle Up, etc...)	DI	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière			
Lave-mains	U	Bât chapelle Bât Ateliers / poterie Bât 17 Bât Glycines	9.00	0.09	Mono- matériaux	Céramique	Sain	Non	Dépose soignée Graftage joint mastic	Palette	Plateforme de réemploi (type Réaviv, Cycle Up, etc...)	DI	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière			
Vidoir	U	Bât salle poly Bât les Mélèzes	2.00	0.03	Mono- matériaux	Céramique	Sain	Non	Dépose soignée Graftage joint mastic	Palette	Plateforme de réemploi (type	DI	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière			
Evier	U	Serres Bât Ateliers / poterie Glycines	3.00	0.05	Mono- matériaux	Céramique	Sain	Non	Dépose soignée Graftage joint mastic	Palette	Plateforme de réemploi (type Réaviv, Cycle Up,	DI	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière			
Auge	U	Serres Bât Ateliers / poterie Bât Glycines	5.00	0.08	Mono- matériaux	Céramique	Sain	Non	Dépose soignée Graftage joint mastic	Palette	Plateforme de réemploi (type Réaviv, Cycle Up,	DI	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière			
Douche	U	Serres	3.00	0.03	Mono- matériaux	Céramique	Sain	Non				DI	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière			
Miroir	U	Bât salle poly Bât Mélèze Serres Bât Ateliers / poterie Bât Glycines	12.00	0.00	Multi- matériaux séparables	Verre Aluminium	Sain	Non				DI	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière			
RETELEMENTS SOL																			
Sol souple	m²	Bât 20/21/chapelle Bât Mélèze Bât Glycines	802.30	1.20	Mono- matériaux	PVC	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière	Oui		
Chape ciment	m²	Bât Mélèze Bât Glycines	1366.00	136.60	Mono- matériaux	Mortier	Faire test élevation pour s'assurer de l'absence	Non				DI ou DD	Oui	Curage	Benne	Secon test élévation			
Carrelage	m²	Salle poly/chapelle Bât Mélèze Serres Poterie Bât Glycines	1144.60	22.89	Mono- matériaux	Céramique	Sain	Non				DI	Oui	Curage	Benne	Centres de valorisation des DI			
Tomette	m²	Bât Mélèze Bât Glycines	230.00	12.65	Mono- matériaux	Terre cuite	Sain	Non	Dépose soignée	Palette	Plateforme de réemploi (type Réaviv, Cycle Up,	DI	Oui	Curage	Benne	Centres de valorisation des DI			
RETELEMENTS MURAUX																			
Falence	m²	Bât 20/21/chapelle/salle poly Bât Mélèze Serres Poterie Bât 17 Bât Glycines	158.55	3.17	Mono- matériaux	Céramique	Sain	Non	Curage			DI	Oui	Curage	Benne	Centres de valorisation des DI			
Falence avec colle amiantée	ml	Bât les Mélèzes Bât Glycines	31.50	0.63	Mono- matériaux	Céramique	Amiante	Non				DD	Non					DD	SS3
AUTRES (spécifiques)																			
Laine de verre déroulée en combles	m²	Bât 20/21/chapelle/salle poly Bât Mélèze Bât Glycines	970.00	9.70	Mono- matériaux	Isolant	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière	Oui		
Flocage	m²	Bât Mélèze	290.00	1.45	Mono- matériaux	Isolant	Sain	Non				DND	Non					ISDND	Non
Store toile	U	Bât Mélèze Serres	48.00	0.48	Multi- matériaux séparables	Acier PVC	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne ou GRV	Préparateur matière			
Main courante	ml	Bât Mélèze Bât Glycines	48.00	0.05	Mono- matériaux	Acier	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière			
Cimaises	ml	Bât Mélèze Bât Glycines	105.00	0.11	Mono- matériaux	Bois classe B	Plomb	Non				DD	Non					DD	
Siphon PVC	U	Serres	2.00	0.00	Mono- matériaux	PVC	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière	Oui		
Caniveau PVC	ml	Serres	1.00	0.00	Mono- matériaux	PVC	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière	Oui		

ESTIMATION DES QUANTITES DE DECHETS EN PLACE
BATIMENTS : Ensemble des bâtiments
CATEGORIE BATIMENTAIRE : RESEAUX
RESERVES :

DESIGNATION	Unité (ml, m³, m3, U, ens)	QUANTITE			DESCRIPTION			GESTION REEMPLOI				GESTION DES FILIERES DE DECHETS							
		Localisation	Quantité	poids total en tonne	constitution	matériaux	état sanitaire des matériaux	potentiel de réemploi/ réutilisation	modalités de dépose	modalité d'entreposage	Filière	typologie	potentiel de recyclage	Recyclage		Valorisation énergétique		Élimination	
														conteneur	filière	valorisation énergie	modalités de dépose	élimination	modalités de dépose
EF / EC																			
Distribution eau froide/eau chaude cuivre	ens	Bât 20/21/chapelle/salle poly Bât Mélèze Bât Ateliers / poterie	1	2,17	Mono-matériaux	Cuivre	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière			
Panoplie	ens		1	0,05	Mono-matériaux	Acier	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière			
CHAUFFAGE																			
Réseau distribution	ens	Bât 20/21/chapelle/salle poly Bât Mélèze Bât Ateliers / poterie	1	1,03	Multi-matériaux séparables	Acier Isolant	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière			
Réseau clim	ens	Bât Mélèze Bât Glycines	1	0,02	Multi-matériaux séparables	Cuivre Isolant plastique	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière			
Radiateur ailettes	U	Bât 20/21 Bât 17	15	0,15	Mono-matériaux	Acier	Sain	Oui	Dépose soignée	Palette	Plateforme de réemploi (type Ravié, Cycle Up, etc...)	DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière			
Radiateur fonte petite dimension	U	Bât 20/21 Serres Bât 17	12	0,12	Mono-matériaux	Fonte	Sain	Oui	Dépose soignée	Palette	Plateforme de réemploi (type Ravié, Cycle Up, etc...)	DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière			
Radiateur fonte grande dimension	U	Bât Mélèze Bât Glycines	59	8,85	Mono-matériaux	Fonte	Sain	Oui	Dépose soignée	Palette	Plateforme de réemploi (type Ravié, Cycle Up, etc...)	DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière			
Radiateur fonte peinture plombée	U	Bât Glycines	13	1,95	Mono-matériaux	Fonte	Plomb	Non				DD	Non					DD	
Radiateur EC	U	Bât salle poly/chapelle Poterie Bât Ateliers / poterie Bât 17	11	0,06	Mono-matériaux	Acier	Sain	Oui	Dépose soignée	Palette	Plateforme de réemploi (type Ravié, Cycle Up, etc...)	DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière			
Sous-station	ens	Bât Mélèze Serres Bât Glycines	3	0,15	Multi-matériaux séparables	Métaux Plastique	Sain	Non				DEEE	Non	Curage	Benne	Eco-organisme DEEE			
Radiant gaz	U	Bât ateliers/poterie	2	0,20	Multi-matériaux séparables	Métaux DEEE	Sain	Oui	Dépose soignée	Palette	Plateforme de réemploi (type Ravié, Cycle Up, etc...)	DEEE	Oui	Curage	Benne	Eco-organisme DEEE			
Réseau gaz	Ens	Bât Ateliers / poterie	1	0,02	Mono-matériaux	Acier	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière			
ELECTRICITE																			
Tube IRL	ml	Bât 20/21/chapelle/salle poly	60	0,01	Mono-matériaux	PVC	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne ou GRV	Préparateur matière			
Câble cuivre	Ens	Bât 20/21/chapelle/salle poly Bât Mélèze Bât Ateliers / poterie	1	3,07	Multi-matériaux séparables	Cuivre	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière			
Goulotte PVC	Ens	Bât Mélèze Bât Glycines	1	0,06	Mono-matériaux	PVC	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne ou GRV	Préparateur matière			
Chemin de câble	ml	Bât 20/21 Bât Mélèze	45	0,09	Mono-matériaux	Acier	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière			
VMC																			
Gaine acier galvanisé	Ens	Bât 20/21/chapelle/salle poly Bât Mélèze Poterie Bât Glycines	1	0,55	Mono-matériaux	Acier	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière			
Bouche VMC	Ens	Bât 20/21/chapelle/salle poly Bât Mélèze Poterie Bât Glycines	1	0,01	Mono-matériaux	PVC	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne ou GRV	Préparateur matière			
Grille de reprise	Ens	Bât chapelle/salle poly	1	0,01	Mono-matériaux	Aluminium	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne ou GRV	Préparateur matière			
Grille en façade	U	Bât chapelle/salle poly	5	0,00	Mono-matériaux	Aluminium	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne ou GRV	Préparateur matière			
CONDUITS EU/EP/EV																			
Conduit EU PVC	ens	Bât 20/21/chapelle/salle poly Bât Mélèze Poterie	1	1,80	Mono-matériaux	PVC	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne ou GRV	Préparateur matière			
DIVERS																			
Réseau air comprimé	Ens	Bât Ateliers / poterie Bât 17	1	0,04	Mono-matériaux	Inox	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière			

Hotte	Ens	Bât 17	1	0,05	Mono-matériaux	Acier	Sain	Non				DND	Oui	Curage	Benne	Préparateur matière					
Conduits	U	Bât 17	4,00	0,10	Mono-matériaux	Fibrociment	Amiante	Non				DD	Non						DD	SS3	

ESTIMATION DES QUANTITES DE DECHETS EN PLACE
BATIMENTS : Ensemble des bâtiments
CATEGORIE BATIMENTAIRE : AMENAGEMENTS EXTERIEURS
RÉSERVES : Absence de diagnostic amiante et HAP sur enrobés

DESIGNATION	Unité (ml, m², m3, U, ens)	QUANTITE			DESCRIPTION			GESTION REEMPLOI				typologie	GESTION DES FILIERES DE DECHETS							
		Localisation	Quantité	poids total en tonne	constitution	matériaux	état sanitaire des matériaux	potentiel de réemploi/ réutilisation	modalités de dépose	modalité d'entreposage	filière					Valorisation énergétique		Elimination		
													modalités de dépose	conteneur	filière	valorisation énergie	modalités de dépose	élimination	modalités de dépose	
GENIE-CIVIL																				
Escalier pierre 5 marches	Ens	Bât Mélièze	1,00	2,00	Mono-matériaux	Pierre	Sain	Oui	Dépose soignée	Palette	Plateforme de réemploi (type Réavie, Cycle Up, etc...) In situ	DI	Mécanique à la pelle	Benne	Centres de concassage et de valorisation du béton					
Escalier pierre 4 marches	Ens	Bât Mélièze	2,00	2,00	Mono-matériaux	Pierre	Sain	Oui	Dépose soignée	Palette	Plateforme de réemploi (type Réavie, Cycle Up, etc...) In situ	DI	Mécanique à la pelle	Benne	Centres de concassage et de valorisation du béton					
Escalier béton 4 marches	Ens	Serres	1,00	1,50	Mono-matériaux	Béton	Sain	Non				DI	Mécanique à la pelle	Benne	Centres de concassage et de valorisation du béton					
Muret pierre	Ens	Serres	1,00	1,50	Mono-matériaux	Pierre	Sain	Oui	Dépose soignée	Palette	Plateforme de réemploi (type Réavie, Cycle Up, etc...) In situ	DI	Mécanique à la pelle	Benne	Centres de concassage et de valorisation du béton					
VRD																				
Pavés pierre	m²		30	6,00	Mono-matériaux	Pierre	Sain	Oui à 50 %	Dépose soignée	Palette	Plateforme de réemploi (type Réavie, Cycle Up, etc...) In situ	DI	Mécanique à la pelle	Benne	Centres de concassage et de valorisation du béton					
Fonte de voirie	Ens		1	0,10	Mono-matériaux	Fonte	Sain	Non				DI	Mécanique à la pelle	Benne	Préparateur matière					
Bordure T2	ml		300	31,50	Mono-matériaux	Béton	Sain	Non				DI	Mécanique à la pelle	Benne	Centres de concassage et de valorisation du béton					
Enrobés BBSG	m²		2190	328,50	Mono-matériaux	Enrobés	Faire test HAP et amiante	Non				DI	Mécanique à la pelle	Benne	Centres de concassage et de valorisation du béton					
VEGETATION																				
Arbres	U		13	39,00				Non			DND					Valorisation déchets verts				
Arbustes	Ens		1	20,00				Non			DND					Valorisation déchets verts				
DIVERS																				
Fibrociment dans big bag	Ens	Bât 17	1,00	1,00	Mono-matériaux	Fibrociment	Amiante	Non				DD	Non						DD	
Cuve à fioul	Ens		1,00	2,00	Mono-matériaux	Acier	Dégazage nécessaire	Non				DND	Mécanique à la pelle	Benne	Préparateur matière					
Cuve de rétention EP	Ens		1,00	1,00	Mono-matériaux	Acier	Sain	Non				DND	Mécanique à la pelle	Benne	Préparateur matière					
Borne IRVE	Ens		2,00	0,05	Multi-matériaux séparables	PVC Acier DEEE	Sain	Oui	Dépose soignée	Palette	Plateforme de réemploi (type Réavie, Cycle Up, etc...) In situ	DND DEEE	Curage	Palette	Eco-organisme DEEE					
Portail barreauté double vantail - 6 ml	U		1,00	0,10	Mono-matériaux	Acier	Sain	Non				DND	Mécanique à la pelle	Benne	Préparateur matière					
Portail barreauté coulissant - 10 ml	U		1,00	0,10	Mono-matériaux	Acier	Sain	Non				DND	Mécanique à la pelle	Benne	Préparateur matière					
Grille acier	ml		60,00	0,60	Mono-matériaux	Acier	Sain	Non				DND	Mécanique à la pelle	Benne	Préparateur matière					
Table ping pong	U		1,00	1,00	Mono-matériaux	Béton	Sain	Oui	Dépose soignée	Palette	Plateforme de réemploi (type Réavie, Cycle Up, etc...) In situ	DI	Mécanique à la pelle	Benne	Centres de concassage et de valorisation du béton					
banc béton	U		3,00	0,90	Mono-matériaux	Béton	Sain	Oui	Dépose soignée	Palette	Plateforme de réemploi (type Réavie, Cycle Up, etc...) In situ	DI	Mécanique à la pelle	Benne	Centres de concassage et de valorisation du béton					
banc acier assise bois	U		2,00	0,16	Multi-matériaux séparables	Acier bois	Sain	50% réemployable	Dépose soignée	Palette	Plateforme de réemploi (type Réavie, Cycle Up, etc...) In situ	DND	Mécanique à la pelle	Benne	Centres de concassage et de valorisation du béton					
Clôture panneau rigide plastifié	ml		15,00	0,03	Multi-matériaux non séparables	Acier Plastique	Sain	Non				DND	Mécanique à la pelle	Benne	Préparateur matière					

Séparateur hydrocarbures	U		1	0,08	Inconnue	Inconnus	Pompage des boues nécessaire	Non				DND	Mécanique à la pelle	Benne	Préparateur matière				
Mâts d'éclairage 6 m	U		4	0,32	Multi-matériaux séparables	Métal Plastique	Sain	Non			DEEE	Pelle	Benne GRV	Eco-organisme DEEE					
Mâts d'éclairage 12 m	U		1	0,12	Multi-matériaux séparables	Métal Plastique	Sain	Non			DEEE	Pelle	Benne GRV	Eco-organisme DEEE					
Jardinière béton	U		4,00	0,32	Mono-matériaux	Béton	Amiante	Non				DD						DD	SS3

BAES	U	Bât 20/21/chapelle/salle poly Bât Méléze Serres Bât Ateliers / poterie Bât 17 Bât Glycines	74	0,04	Multi- matériaux non- séparables	Métal Plastique Acide	Sain	Non				DEEE	Non	Curage	Benne dédiée	Eco-organisme DEEE
Bloc secours	U	Bât chapelle/salle poly Bât Glycines	7	0,01	Multi- matériaux non- séparables	Métal Plastique Acide	Sain	Non				DEEE	Non	Curage	Benne dédiée	Eco-organisme DEEE
Radar intrusion	U	Bât 20/21/chapelle/salle poly	2	0,00	Multi- matériaux non- séparables	Métal Plastique Acide	Sain	Non				DEEE	Non	Curage	Benne dédiée	Eco-organisme DEEE
Boîtier Arrêt Urgence	U	Bât chapelle/salle poly Bât les Mélézes Bât Glycines	6	0,00	Multi- matériaux non- séparables	Métal Plastique Acide	Sain	Non				DEEE	Non	Curage	Benne dédiée	Eco-organisme DEEE
Déclencheur manuel	U	Bât chapelle/salle poly Bât Méléze Bât Glycines	10	0,00	Multi- matériaux non- séparables	Métal Plastique Acide	Sain	Non				DEEE	Non	Curage	Benne dédiée	Eco-organisme DEEE
Détecteur incendie	U	Bât Méléze Bât Glycines	21	0,00	Multi- matériaux non- séparables	Métal Plastique Acide	Sain	Non				DEEE	Non	Curage	Benne dédiée	Eco-organisme DEEE
Centrale SSI	U	Bât Méléze Bât Glycines	2	0,01	Multi- matériaux séparables	PVC Métal	Sain	Non				DEEE	Non	Curage	Benne GRV	Eco-organisme DEEE
GENIE CLIMATIQUE (chauffage, climatisation, ventilation)																
Extracteur	U	Bât 20/21/chapelle/salle poly	2	0,01	Multi- matériaux séparables	Métaux Plastique	Sain	Non				DEEE	Non	Curage	Benne dédiée	Eco-organisme DEEE
CTA	U	Bât chapelle/salle poly	1	0,25	Multi- matériaux séparables	Métaux Plastique	Sain	Non				DEEE	Non	Curage	Benne dédiée	Eco-organisme DEEE
Ballon eau chaude 500L	U	Bât 17	2	0,06	Multi- matériaux séparables	Métaux Plastique	Sain	Oui	Soignée	Rack ou palette	Plateforme de réemploi (type Réavie, Cycle Up, etc...)	DEEE	Oui	Curage	Benne dédiée	Eco-organisme DEEE
Ballon eau chaude 400L	U	Bât Glycines	1	0,05	Multi- matériaux séparables	Métaux Plastique	Sain	Oui	Soignée	Rack ou palette	Plateforme de réemploi (type Réavie, Cycle Up, etc...)	DEEE	Oui	Curage	Benne dédiée	Eco-organisme DEEE
Ballon eau chaude 100L	U	Bât Ateliers / chaufferie Poterie	2	0,08	Multi- matériaux séparables	Métaux Plastique	Sain	Oui	Soignée	Rack ou palette	Plateforme de réemploi (type Réavie, Cycle Up, etc...)	DEEE	Oui	Curage	Benne dédiée	Eco-organisme DEEE
Ballon eau chaude 150L	U	Bât chapelle/salle poly Serres Bât Glycines	4	0,20	Multi- matériaux séparables	Métaux Plastique	Sain	Oui	Soignée	Rack ou palette	Plateforme de réemploi (type Réavie, Cycle Up, etc...)	DEEE	Oui	Curage	Benne dédiée	Eco-organisme DEEE
Ballon eau chaude 50L	U	Bât Glycines	1	0,02	Multi- matériaux séparables	Métaux Plastique	Sain	Oui	Soignée	Rack ou palette	Plateforme de réemploi (type Réavie, Cycle Up, etc...)	DEEE	Oui	Curage	Benne dédiée	Eco-organisme DEEE
Cassette clim	U	Bât Méléze	3	0,15	Multi- matériaux séparables	Métaux Plastique	Sain	Non				DEEE	Non	Curage	Benne dédiée	Eco-organisme DEEE
Groupe ext split	U	Bât Méléze	4	0,12	Multi- matériaux séparables	Métaux Plastique	Sain	Fluide frigorigène				DEEE	Non	Curage	Benne dédiée	Eco-organisme DEEE
Groupe ext split double	U	Bât Méléze	1	0,05	Multi- matériaux séparables	Métaux Plastique	Sain	Fluide frigorigène				DEEE	Non	Curage	Benne dédiée	Eco-organisme DEEE
AUTRE																
Haut-parleurs	U	Bât chapelle/salle poly	12	0,02	Multi- matériaux séparables	PVC Métal		Non				DEEE	Oui	Curage	Benne GRV	Eco-organisme DEEE
Ecran motorisé	U	Bât chapelle/salle poly	1	0,00	Multi- matériaux séparables	PVC Métal		Oui	Soignée		Plateforme de réemploi (type Réavie, Cycle Up, etc...)	DEEE	Oui	Curage	Benne GRV	Eco-organisme DEEE

Condensateurs / onduleurs	U	Bât Mélèze	1	0,05	Multi- matériaux séparables	Métal Plastique	Sain	Oui	Soignée		Plateforme de réemploi (type Réavie, Cycle Up, etc...)	DEEE	Non	Curage	Benne dédiée	Eco-organisme DEEE
Pompe relevage	U	Bât Mélèze	1	0,01	Multi- matériaux séparables	Métaux Plastique	Sain	Non				DEEE	Non	Curage	Benne dédiée	Eco-organisme DEEE
Baie informatique	U	Bât Mélèze Bât Glycines	7	0,02	Multi- matériaux séparables	PVC Métal	Sain	Oui	Soignée		Plateforme de réemploi (type Réavie, Cycle Up, etc...)	DEEE	Oui	Curage	Benne GRV	Eco-organisme DEEE

ESTIMATION DES QUANTITES DE DECHETS EN PLACE
BATIMENTS : Ensemble des bâtiments
CATEGORIE BATIMENTAIRE : DEA
RESERVES :

DESIGNATION	unité (ml, m², m3, U, ens)	QUANTITE			DESCRIPTION			GESTION REEMPLOI			filière	GESTION DES FILIERES DE DECHETS				
		Localisation	Quantité	poids total en Tonne	constitution	matériaux	état sanitaire des matériaux	potentiel de réemploi / réutilisation	modalités de dépose	modalité d'entreposage		typologie	potentiel de recyclage	modalités de dépose	conteneur	filière
AGENCEMENT																
Estrade	Ens	Bât salle poly	1	0,10	Multi-matériaux	Acier Bois	Sain	Non				DEA	Oui	Curage	GRV	Préparateur matière
Extincteur	U	Bât 20/21/chapelle/salle poly Bât Méléze Series Bât ateliers/poterie Bât 17 Bât Glycines	42	0,63	Multi-matériaux non séparables	Acier Caoutchouc	Sain	Non				DND	Oui	Curage	GRV	Eco-organisme
Couverture antifeu	U	Bât Glycines	1	0,00	Multi-matériaux séparables	Tissu fibre de verre PVC	Sain	Non				DND	Non	Curage	GRV	
Bureau	U	Bât 20/21	2	0,02	Multi-matériaux	Acier Bois	Sain	Non				DEA	Oui	Curage	GRV	Préparateur matière
Bureau	Ens	Bât Glycines	1	0,01	Multi-matériaux	Acier Bois	Sain	Non				DEA	Oui	Curage	GRV	Préparateur matière
Aménagements de placards (compris portes)	Ens	Bât 20/21 Bât Glycines	6	0,12	Mono-matériaux	Bois	Sain	Non				DND		Curage	GRV	Préparateur matière
Coffre-fort	U	Bât Méléze	1	0,15	Mono-matériaux	Acier	Sain	Non				DND	Oui	Curage	GRV	Préparateur matière
Défilbrillateur	U	Bât salle poly	1	0,01	Multi-matériaux séparables	DEEE	Sain	Oui	Soignée		Plateforme de réemploi (type Réavie, Cycle Up, etc...)	DND		Curage	GRV	Préparateur matière
Encombrants	Ens	Bât 20/21 Bât Méléze Poterie Bât Ateliers / poterie Glycines	1	42,00	Multi-matériaux séparables	DIB	Sain	Non				DND	Oui	Curage	GRV	Préparateur matière
Gravats	Ens	Bât Glycines	1	3,00	Multi-matériaux séparables	DI	Sain	Non				DI	Oui	Curage	GRV	Préparateur matière
Evier + table inox	U	Poterie	1	0,02	Mono-matériaux	Inox	Sain	Non				DND	Oui	Curage	GRV	Préparateur matière
Extinction azote	Ens	Bât Méléze	1	Non comptabilisé car déposé avant démolition												
Boîte aux lettres	U	Bât 20/21/chapelle/salle poly Bât méléze Bât Glycines	5	0,01	Mono-matériaux	Acier	Sain	Non				DND	Oui	Curage	GRV	Préparateur matière

IV.2 TABLEAU RECAPITULATIF DES DECHETS

		Quantité (T)	Observation	Observations concernant les opérations particulières à envisager lors de la démolition et les éventuelles possibilités de réemploi
Matériaux ou déchets inertes (DI)	Mélanges bitumineux (sans goudron)	333,94	Faire test pour vérifier l'absence de HAP dans asphalte	
	Terre (hors terre végétale) non polluée			
	Béton	3 109,48	Dallage garage souillé. Nature du déchet selon test lixiviation. Grattage préalable du plâtre en sous-face de dalle avant abattage. Test lixiviation des dalles de compression afin de s'assurer de l'absence de polluants	Séparation de tout autre élément (plâtre, bois, plastique) en vue du recyclage en granulats recyclés. Possibilité de concassage ex situ et de réutilisation des matériaux en remblais (sous futures voiries)
	Pierre	3 435,51	Grattage préalable du plâtre sur murs avant abattage	Dégarnissage préalable des joints, déjointoiement des murs meulière Réemploi des pavés pierre et marches escaliers pierre
	Tuiles, ardoises et briques	205,21		Dépose soignée des tomettes pour réemploi Dépose soignée, tri et brossage tuiles terre cuite pour réemploi
	Céramique (carrelage, faïence, équipement sanitaire)	30,87		Grattage préalable du mastic, dépose siphons et dépose manuelle pour réemploi des équipements sanitaires.
	Verre		Verre plat hors menuiseries, verre armé et antifeu	

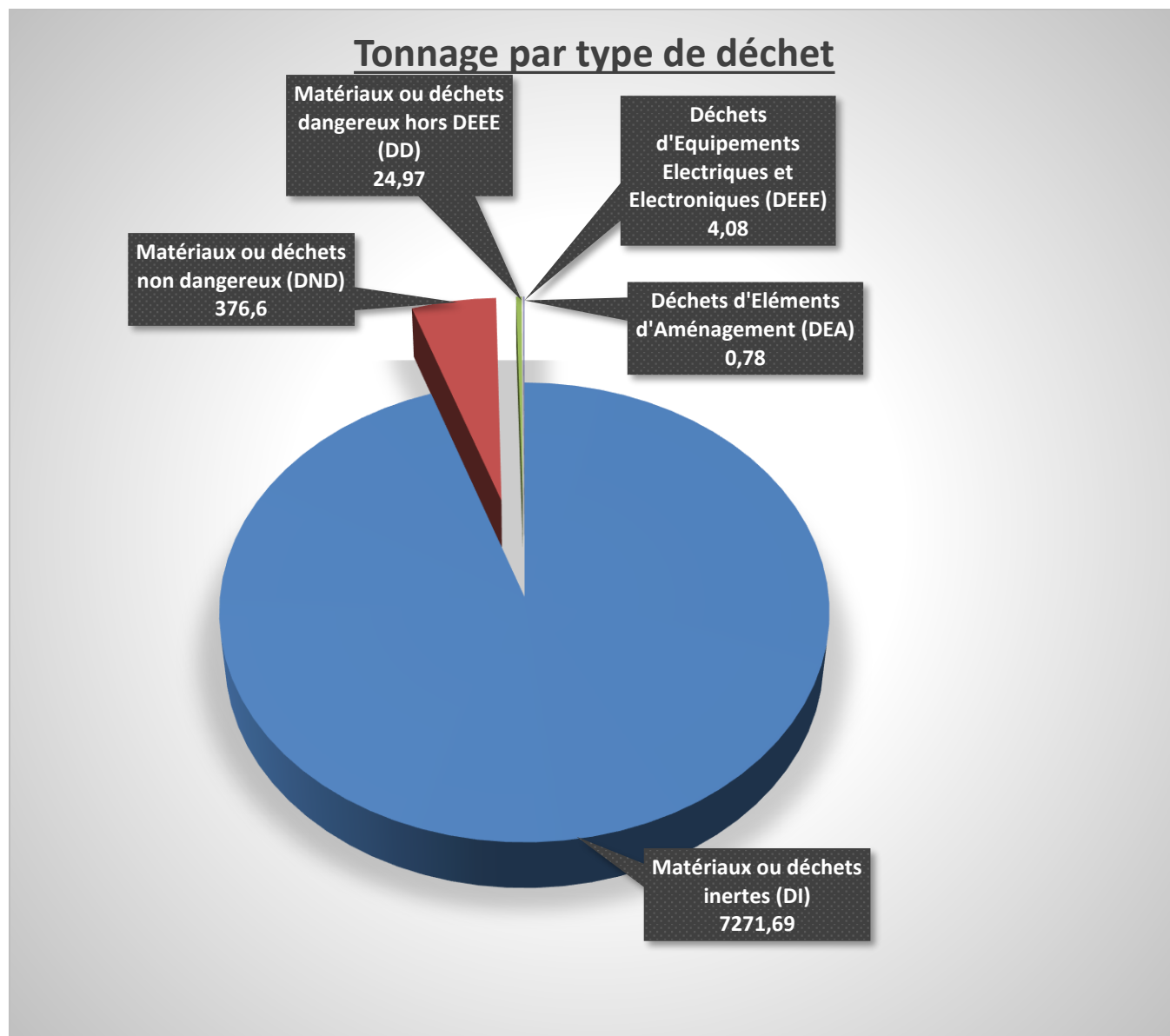
	Mélange de DI		156,68	Test lixiviation des dalles de compression sur planchers voutains afin de s'assurer de l'absence de polluants. Test lixiviation chapes afin de s'assurer de l'absence de polluants	
Matériaux ou déchets non dangereux (DND)	Plâtre	Plaque et carreaux	30,76		
		Enduit + support inerte			
	Bois	A non traité			
		B faiblement adjuvanté	84,87		
	Métaux		25,65	Dégazage de cuve carburant nécessaire	Réemploi possible d'une porte coulissante acier, radiateurs acier et fonte après sablage et remise en peinture
	Plastiques	PVC	3,08		
		PSE			
		Autres plastiques (polycarbonate, PEHD)	2,37		
	Complexes	Laine de verre	12,23		
		Laine de roche			
		Panneaux sandwich			
		Plâtre + isolant	33,08		
		Complexe d'étanchéité sans goudron			
		Moquette			
		Fenêtres et autres	18,15		Dépose manuelle8 pour réemploi des menuiseries bois

		ouvertures vitrées			
		Autres complexes	42,28		
	Mélange de DND		65,13		Réemploi possible des portes sectionnelles
	Végétaux		59,00		
	Terre végétale				
Matériaux ou déchets dangereux hors DEEE (DD)	Amiante		9,82		
	Mélange bitumineux contenant du goudron				
	Complexe d'étanchéité contenant du goudron				
	Peintures contenant des substances dangereuses				
	Bois C traité contenant des substances dangereuses		1,10		
	Terres contenant des substances dangereuses				
	Autres DD		14,05		
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)	Luminaires				
	Tubes et lampes		0,15		
	DEEE non dangereux		3,93	Purge fluide frigorigène sur installation clim à effectuer.	Réemploi possible des radiants gaz, bornes IRVE, pavés LED, Ballons EC, écran motorisé, condensateurs/onduleurs, baies informatiques, défibrillateur
	DEEE dangereux				

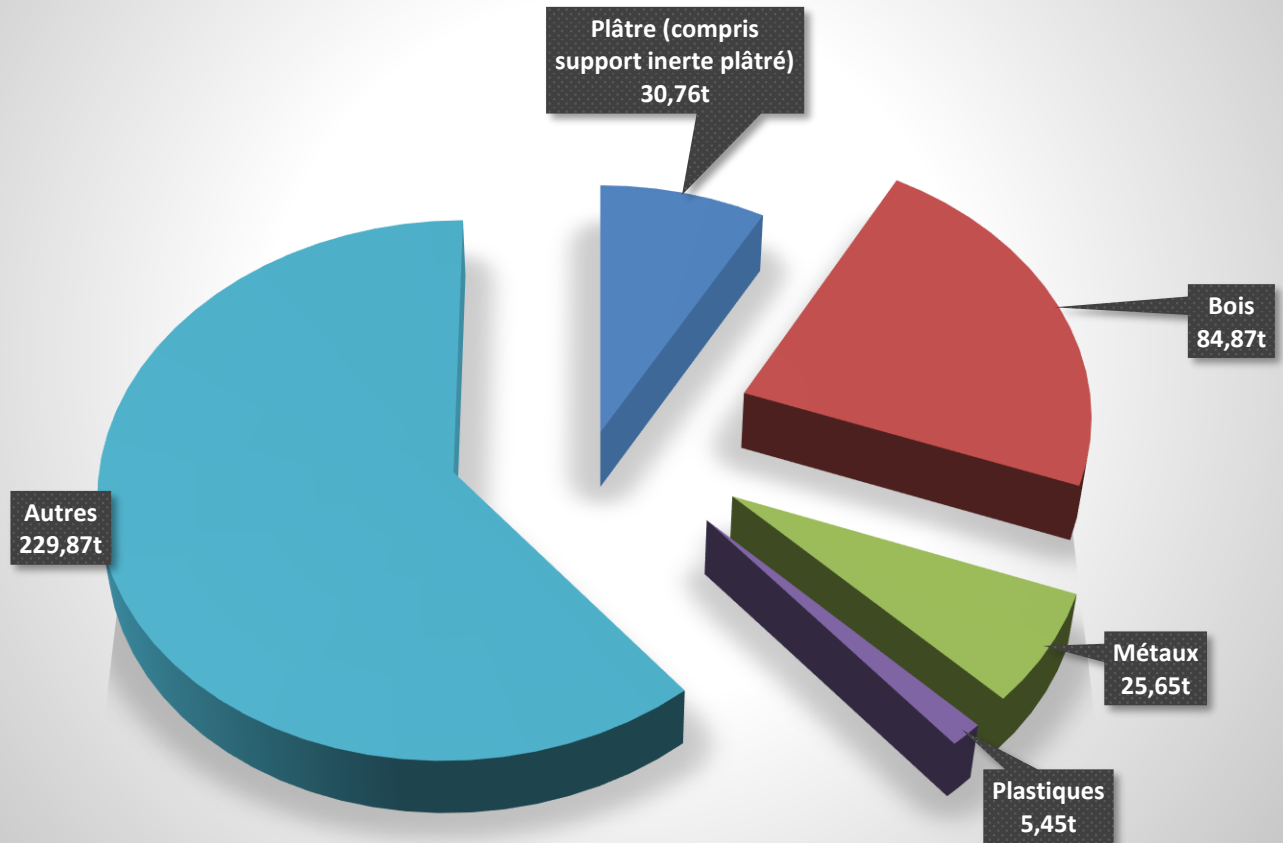
Déchets d'Eléments d'Aménagement (DEA)	Mobilier	0,78		
---	----------	------	--	--

IV.3 SYNTHÈSE DES DÉCHETS

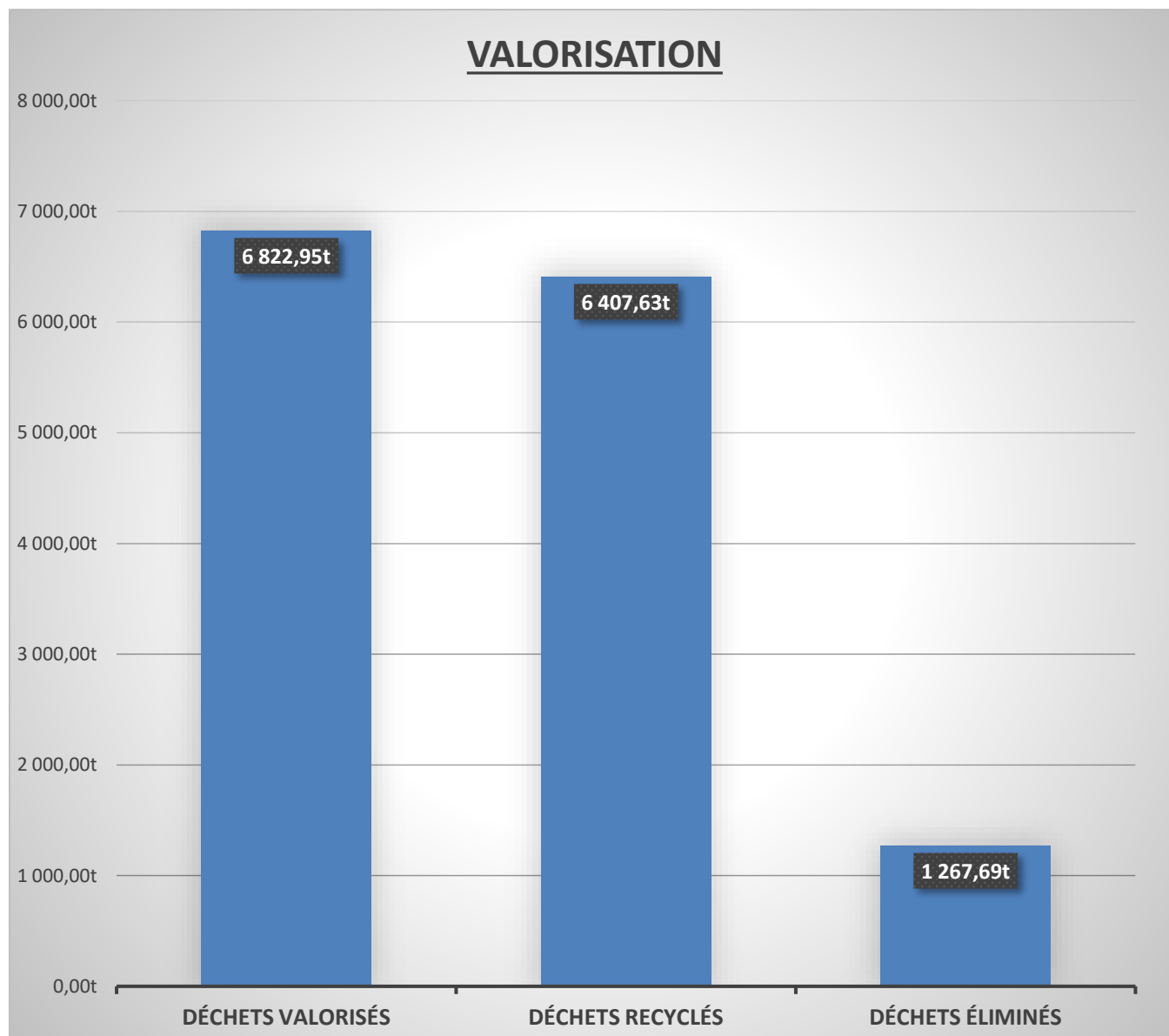
L'opération de démolition des bâtiments va générer 7 678 T de déchets.



Décomposition des DND



IV.4 VALORISATION DES DECHETS



En écartant les déchets dangereux du projet, la quantité de matériaux valorisables s'élève à **7 653 T**. Le taux de valorisation matière estimé pouvant être atteint est de **89 %**, avec **6 822 T de déchets valorisables**.

Une part des déchets valorisable n'est en effet pas recyclée (séparation des composants difficile, souillage des déchets, etc...)

En cas d'inexistence de filière de valorisation matière, il conviendra d'orienter les matériaux vers une valorisation énergétique, pour les déchets verts ou le bois classe B par exemple.

Si aucune valorisation des matériaux n'est possible, les matériaux seront éliminés par enfouissement, ou valorisés thermiquement.

Il est évalué que 1242 T de matériaux hors déchets dangereux seront éliminés par enfouissement ou valorisation thermique, représentant 16.2 % des déchets générés.

TYPE DE DECHET	TAUX DE VALORISATION ATTENDUS (%)	FRACTION VALORISABLE (T)	TONNAGE VALORISE (T)	TAUX DE RECYCLAGE ATTENDUS (%)	TONNAGE RECYCLE(T)	ELIMINATION (T)
Déchets inertes (DI)	90%	7 271,69	6 544,52	95%	6 217,29	1 054,40
Bois	65%	84,87	55,17	70%	38,62	46,25
Verre	70%	0,00	0,00	70%	0,00	0,00
Plâtre	40%	30,76	12,30	60%	7,38	23,38
Métaux	90%	25,65	23,09	95%	21,93	3,72
Plastiques	25%	5,45	1,36	50%	0,68	4,77
Moquette	65%	0,00	0,00	50%	0,00	0,00
Menuiseries vitrées	65%	18,15	11,80	70%	8,26	9,89
Végétaux	95%	59,00	56,05	95%	53,25	2,95
Autres matériaux ou déchets non dangereux (DND)	75%	153,50	115,13	50%	57,56	95,94
DEEE non dangereux	90%	3,93	3,54	75%	2,65	1,28
Déchets amiantés	0%	9,82	0,00			9,82
Matériaux ou déchets dangereux	0%	15,30	0,00			15,30
	TOTAL	7 678,12	6 822,95	TOTAL	6 407,63	1 267,69

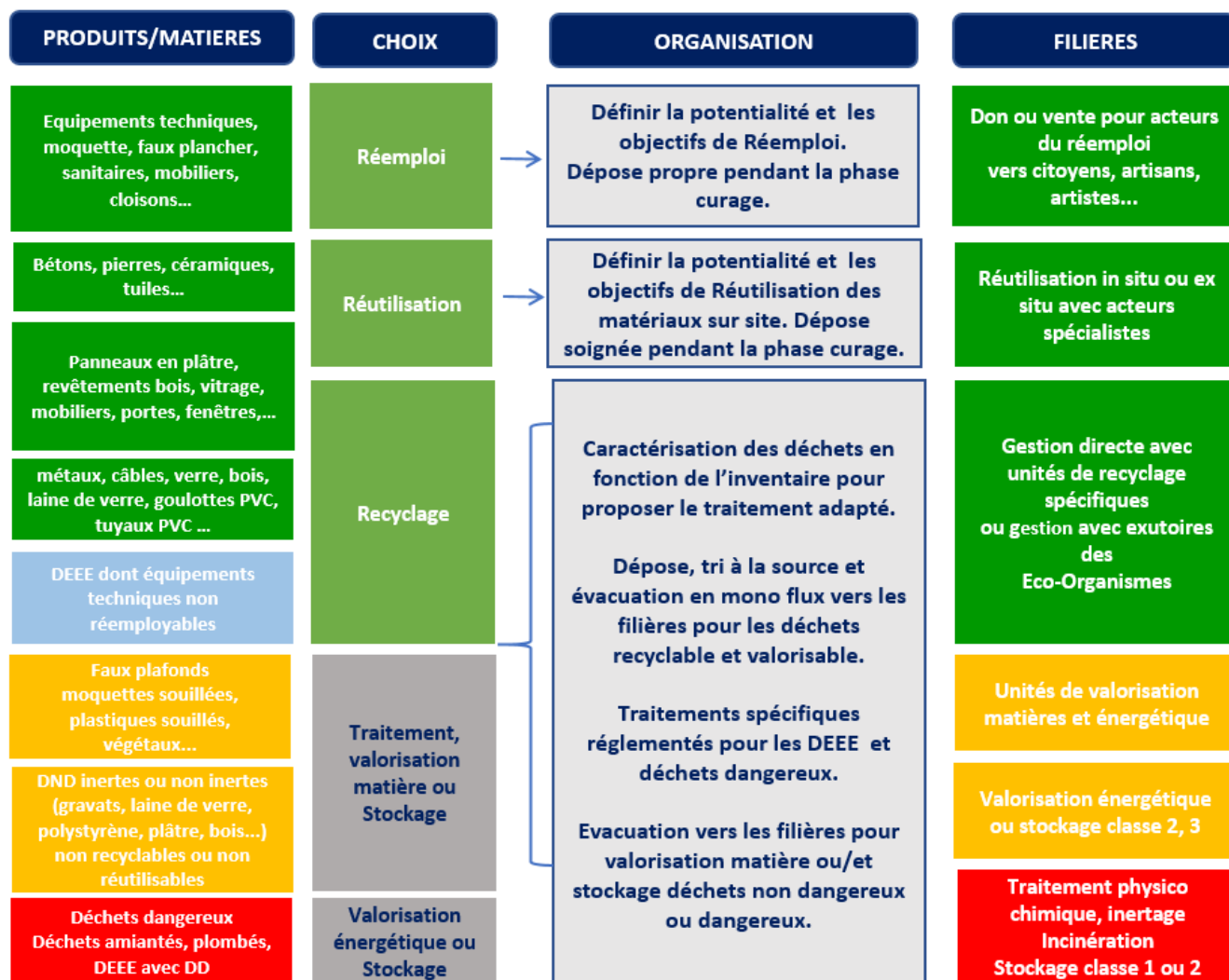
Tableau de synthèse de valorisation des déchets

Nota : ce tableau intègre les déchets dangereux.

V TRAITEMENT DES DECHETS

V.1 SCHEMA D'ORGANISATION DU TRAITEMENT DES PEMD

Compte tenu de l'identification des PEMD lors du diagnostic sur le futur chantier, le tableau ci-dessous permet de synthétiser l'organisation du traitement des différents éléments.



Organisation du traitement

V.2 HIERARCHIE DE TRAITEMENT DES DECHETS

Le diagramme ci-dessous présente les différentes options de valorisation possibles pour les éléments disponibles sur site. Les options sont classées par ordre de priorité, définissant dans une optique globale de développement durable, les cibles les plus vertueuses à atteindre.

Le réemploi sera ainsi toujours préférable au recyclage, qui lui-même sera privilégié, pour n'arriver en valorisation énergétique ou stockage qu'en dernier recours.

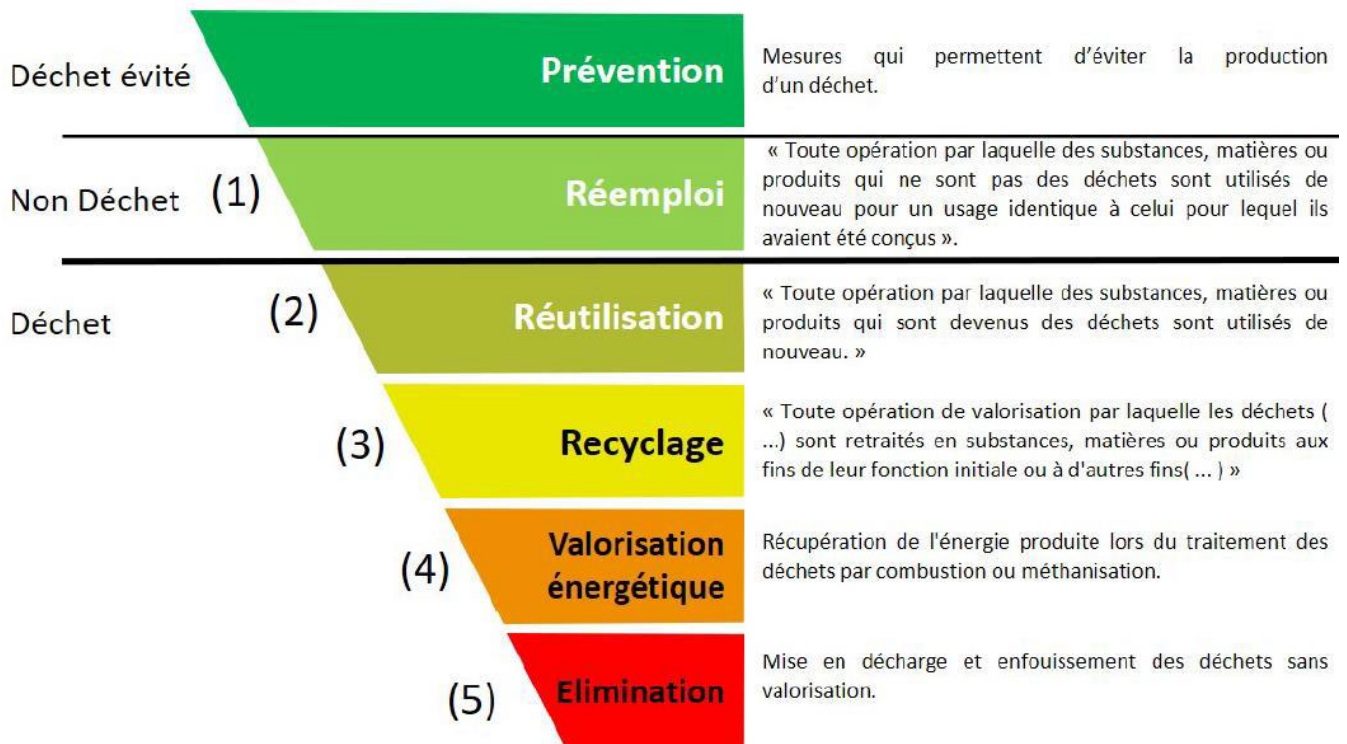


Diagramme hiérarchie des types de valorisation
Source : CSTB d'après l'article L.541-1-1 du Code d'environnement

V.3 GESTION DES DECHETS PAR TYPOLOGIE

Déchets inertes (DI)				
Typologie de déchets	Matériaux	Mode de traitement	Typologie des filières	Commentaire
Fraction minérale	Béton	Réutilisation sous forme de : - Remblaiement - Sous couche routière - Granulat recyclé pour du béton neuf	Plateforme de concassage Fabricant de béton Centre de Stockage	Pour les bétons qui ne seront pas conservés, un curage poussé du bâtiment devra être réalisé afin de libérer les éléments béton de tous les autres produits indésirables (plâtres, brique, isolants, colles, bois, etc.). Les éléments « pollués » ne pourront pas faire l'objet d'un recyclage en granulats et seront mis en centres de stockage.
	Céramique, Tuile, Pierre, ...	Réutilisation sous forme de : - Remblaiement - Sous couche routier	Plateforme de concassage Centre de stockage	Selon leur typologie et leur quantité, ces matériaux inertes peuvent trouver des filières de valorisation distinctes en fonction des installations de traitement dans le périmètre du projet. Selon les exutoires choisis, ces déchets pourront soit être évacués en mélange dans le même contenant, soit faire l'objet d'un tri à la source dans des contenants distincts. L'intérêt d'un tri à la source est également à apprécier en fonction de la quantité totale et qualité des produits.
Verre		Recyclage Remblaiement	Industrie de verre et/ou vitrage Centre de massification de déchets inertes	Le verre plat bénéficie d'une filière de valorisation mais les conditions sont exigeantes. Le verre doit être protégé de la poussière Pour être recyclé, il ne peut pas être mélangé avec les gravats ou le béton. Le conditionnement se fera dans une benne propre et sèche ou il sera rangé dans un chevalet (l'ouvrant). Le recyclage. Il peut s'effectuer en boucle fermée (dans le verre plat) ou en boucle ouverte (laine de verre ou verre creux).

Les déchets non dangereux non inertes (DNDNI)

Typologie de déchets	Matériaux	Mode de traitement	Typologie des filières	Commentaire
Bois	Bois A	Réutilisation Recyclage	Fabricant de panneaux	Le bois A et B doit être mis dans une benne ou un contenant dédié. La gestion séparative de ces deux typologies sera précisée en fonction des qualités et quantités respectives.
	Bois B	Valorisation énergétique	Cimenterie Chaufferie industrielle	Aujourd'hui deux modes de valorisation du bois A et B existent : Le recyclage : le bois retourne dans la fabrication de panneaux. La valorisation énergétique : le bois est utilisé comme combustible (en cimenterie, en chaufferie industrielle)
Plâtre		Réutilisation Recyclage	Industrie de la plaque de plâtre	Seul le plâtre exempt de toutes autres matières sera accepté (plaques de BA13, carreau de plâtre, enduit ...). Le plâtre devra être mis dans une benne fermée ou une benne avec une bâche de façon à ne pas être en contact avec de l'eau sans quoi la matière risque d'être refusée.
Plastiques	PVC Blanc rigide	Recyclage Valorisation	Industrie du plastique	Le recyclage : le plastique PVC propre peut être réintroduit en boucle ouverte dans de nombreuses applications ; Valorisation : le plastique PVC des fenêtres peut aller sur des filières de valorisation qui sépare le verre du PVC. Dans le cas où la quantité du plastique est faible, l'évacué en mono flux sera par des contenants de type bac ou big bag. La valorisation énergétique : certains plastiques, hors PVC peuvent être incinérés pour améliorer la combustion.
	Plastiques	Recyclage Valorisation Énergétique		
	PVC souple	Recyclage	Industrie du plastique	Les revêtements homogènes et hétérogènes sont acceptés ainsi que ceux comportant une sous-couche en liège. Les restes de colle et de ciment ne sont pas problématiques. Sont à proscrire, les revêtements textiles, les linoléums, les caoutchoucs, revêtements sur feutre ou sur jute et les revêtements amiantés.
Métaux ferreux Métaux non ferreux		Recyclage	Industrie du métallurgie	Tous les métaux, ferreux et non ferreux, bénéficient d'une filière de réemploi ou/et valorisation. Les matériaux doivent être triés et exempts de pollutions.

Les déchets non dangereux non inertes (DNDNI)

DEA	Métaux	Réutilisation	Eco organisme	Tous les éléments de mobilier font l'objet d'une REP permettant une reprise gratuite par l'éco-organisme de l'ensemble des DEA d'un projet pour des volumes supérieurs à 20m ³ . Les éléments doivent être entreposés proprement dans les bennes et ne pourront en aucun cas, contenir une autre typologie de déchets.
	Bois	Recyclage		
	Plastiques			

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

Typologie de déchets	Matériaux	Mode de traitement	Typologie des filières	Commentaire
DEEE non dangereux	DEEE	Recyclage	Eco-Organisme	Les DEEE doivent être dirigés vers des usines de traitement de DEEE. Ils ne doivent pas être assimilés à la ferraille, ni au DIB. Car certains peuvent néanmoins contenir des éléments autres que métalliques.
		DEEE		Dans les centres spécialisés, ils sont contrôlés et subissent une séparation des différentes matières (ferreux, non ferreux, plastiques...)
DEEE dangereux	DEEE avec substance dangereux	Recyclage DEEE	Eco-Organisme	Certains peuvent être dangereux ou contenir des substances inflammables ou explosifs et doivent absolument suivre une filière de traitement spécifique pour être dépollués avant traitement (radiateurs électriques, matériels informatiques, produits avec piles, condensateurs...)
	Ampoules	Recyclage	Eco-Organisme	Une attention particulière doit être portée sur les luminaires, pavés lumineux et/ou réglettes. Ils devront impérativement être séparés des ampoules et des tubes fluorescents qui les composent. En effet, ceux-ci suivent une filière de valorisation dédiée...
	Tubes fluorescents	Recyclage	Eco-Organisme	
	DEEE avec Fluides frigorigènes	Recyclage	Eco-Organisme	Il est rappelé que les appareils contenant des fluides frigorigènes doivent faire l'objet de précautions particulières. En application du Décret no 92-1271 du 7 décembre 1992, la vidange dans l'atmosphère de ces fluides est interdite. Leur récupération doit être réalisée par un spécialiste agréé.

Les déchets dangereux (DI)

Typologie de déchets	Matériaux	Mode de traitement	Typologie des filières	Commentaire
Plomb	Matériaux avec de la peinture plombée	Traitement spécial : Stockage déchets inerte (classe 3) Stockage déchets non dangereux (classe 2)	Filières agréées	Les possibilités de valorisation devront être étudiées plus précisément après analyse des matériaux et confrontation aux moyens et exigences des filières de valorisation.
	(Teneur au plomb inférieur de 50mg/kg)	Recyclage (pour les métaux) Stockage déchets dangereux (classe 1)		Si la teneur en plomb lixiviable est supérieure à ce seuil de 50 mg/kg, la réglementation interdit le stockage en installations de stockage de déchets dangereux (ISDD). Dans ce cas le traitement préalable de ces déchets dans un installation spécialisée ou sur site avec par des entreprises spécialisées est conseiller de manière à abaisser la teneur en plomb lixiviable afin de respecter le seuil et de pouvoir l'éliminer en ISDD.
Mâchefer	Mâchefers d'Incinération des Déchets Non Dangereux	<u>Catégorie V</u> : Réutilisation sous forme de : - Remblaiement - Sous couche routière	Filières agréées	Le mâchefer est un déchets industriel spécial très poreux. Pour caractériser ce matériau il est nécessaire de réaliser un pack ISDI pour connaître la concentration d'éventuels polluants dans cette matière. Selon les résultats les mâchefers sont soit directement valorisables (catégorie V), soit valorisables après maturation (catégorie M), soit doivent être stockés en centre d'enfouissement (catégorie S).
	Mâchefers d'Incinération des Déchets Dangereux	<u>Catégorie M</u> : Maturation <u>Catégorie S</u> : Centre d'enfouissement		<u>Valorisation - Catégorie V</u> : Les mâchefers sont considérés comme valorisables si leur teneur en imbrûlés est inférieure à 5 % et s'ils sont faiblement lixiviables (ils contiennent peu de métaux lourds facilement solubles). Ces mâchefers sont majoritairement utilisés en technique routière comme sous-couche routière ou remblais de tranchée, évitant ainsi l'usage de granulat vierge. <u>Les mâchefers intermédiaires - Catégorie M</u> : (comme maturation) après quelques semaines de stockage (maturation) peuvent respectent tous les critères pour être valorisable. <u>Centre d'enfouissement - Catégorie S</u> : Les mâchefers considérés dangereux.

V.4 FILIERES PROPOSEES

Classement	Type de déchet	Filières proposées
Déchets inertes	Enrobé	Réemploi TP sous réserve de test HAP
	Béton	Concassage et réemploi TP après tri (bois, polystyrène, plâtre) et déferraillage
	Blocs d'aggloméré de béton creux	Recyclage par concassage et réemploi TP après tri (bois, polystyrène, plâtre)
	Céramique	Recyclage par concassage et réemploi TP après tri (PVC, grattage joints mastics) Réemploi équipement sanitaire
	Verre	Recyclage
	Plâtre	ISDND
Déchets non dangereux	Bois (non traité)	Recyclage Incinération
	Bois faiblement adjuvantés	Recyclage Stockage décharge déchets non dangereux
	Métaux	Recyclage Valorisation matière après tri
	Plastique	Recyclage Stockage décharge déchets non dangereux
	Isolant laine minérale	Réemploi
	Isolant PSE	Recyclage
	Etanchéité bitumineuse	Valorisation matière
	Équipement électrique	Filière DEEE Réemploi ballons eau chaude
	Végétaux	Recyclage / valorisation matière
	Déchets amiantés	Stockage décharge déchets non dangereux
	Éléments plombés	Stockage décharge déchets inertes ou dangereux, après test lixiviation
Déchets dangereux	Transformateur	Filière spécifique de démantèlement

V.5 FILIERES LOCALES DE VALORISATION ET D'ELIMINATION

Suite à l'application de l'arrêté du 12 mars 2012 modifiant les conditions de stockage des déchets d'amiante à compter du 1er juillet 2012, nous invitons l'entreprise à vérifier que le centre d'enfouissement a bien pris ses dispositions auprès de la préfecture pour la poursuite de son activité de stockage des déchets d'amiante.

Les prestataires les plus proches sont identifiés ci-après :

Centre de recyclage de déchets inertes		
Nom du centre	Distance du chantier (km)	Ville
SEPUR	4.18	THIVERVAL-GRIGNON
ECT	1.76	PLAISIR

Plateforme de regroupement de bois		
Nom du centre	Distance du chantier (km)	Ville
Pontoise Point P	3.6	Pontoise
SOREVO	3.9	Bessancourt
Point P Saint-Ouen	6.9	Saint-Ouen-l'Aumône

Plateforme de regroupement de plastique		
Nom du centre	Distance du chantier (km)	Ville
SEPUR	4.18	THIVERVAL-GRIGNON
ADS IDS NORD	7.62	ELANCOURT

Plateforme de regroupement de métaux		
Nom du centre	Distance du chantier (km)	Ville
SEPUR	4.18	THIVERVAL-GRIGNON
ADS IDS NORD	7.62	ELANCOURT

Installation de stockage des déchets dangereux		
Nom du centre	km	Ville
PICHETA SAS	21.06	TRIEL-SUR-SEINE
GDE RECYCLAGE	18.92	MAGNY-LES-HAMEAUX

Plateforme de regroupement des DEEE		
Nom du centre	km	Ville
PICHETA SAS	21.06	TRIEL-SUR-SEINE
GDE RECYCLAGE	18.92	MAGNY-LES-HAMEAUX

Plateforme de réemploi	
Nom du centre	Spécificité
CYCL'UP	Plateforme de réemploi des matériaux du BTP
REAVIE	Plateforme de réemploi des matériaux du BTP
BACKACIA	Accompagnement des professionnels du BTP dans la réalisation d'opérations de réemploi
REAVIE	Plateforme de réemploi des matériaux du BTP
CORECYCLAGE	Plateforme de réemploi des matériaux du BTP
METABIK	Plateforme de réemploi des matériaux du BTP

VI RAPPEL DES DIFFERENTS TEXTES REGLEMENTAIRES

➤ Textes généraux :

Loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux modifiée par la loi n° 92-646 du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Décret d'application n°93-140 du 3 février 1993 relatif aux plans d'élimination des déchets autres que les déchets ménagers ou assimilés.

Décrets n°540-2002 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets.

Décrets n°2001-610 du 31 mai 2011.

Arrêté du 19 décembre 2011 publié le 14 janvier 2012.

Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) n°2015-992 du 17/08/15

Loi N° 2020-105 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10 février 2020.

➤ Elimination des déchets industriels spéciaux

Décret n° 77-974 du 19 août 1977 relatif aux informations à fournir au sujet des déchets générateurs de nuisances.

Arrêté du 18 décembre 1992 modifié par celui du 18 février 1994 relatif aux décharges de classe I.

Décret n° 96-1009 du 18 novembre 1996 relatif aux plan d'élimination de DIS, modifié par le décret n° 97-517 du 15 mai 1997.

Arrêté du 29 juillet 2005 fixant le formulaire du bordereau de suivi des déchets dangereux mentionné à l'article 4 du décret n°2005-635 du 30 mai 2005 modifié par l'arrêté du 16 février 2006.

➤ Transport – transit – traitement des déchets

Décret n°98-679 du 30 juillet 1998 relatif au transport par route, au négoce et au courtage de déchets.

Circulaire du 16 décembre 1998 relative à la mise en œuvre du décret n°98-679 du 30 juillet 1998.

Arrêté du 17 décembre 1998 relatif au transport des marchandises dangereuses par route.

➤ Elimination des déchets amiantés

Circulaire n°96/60 du 19 juillet 1996 relatif à l'élimination des déchets générés lors des travaux relatifs aux flocages et aux calorifugeages de l'amiante dans le bâtiment.

Circulaire n°2005/18 UHC / QC2 du 22 février 2005 relative à l'élimination des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes.

Arrêté du 15 mars 2006 fixant la liste des types des déchets inertes admissible dans des installations de stockage de déchets inertes et des conditions d'exploitation de ces installations.

➤ Elimination des déchets contenant des termites et des insectes xylophages

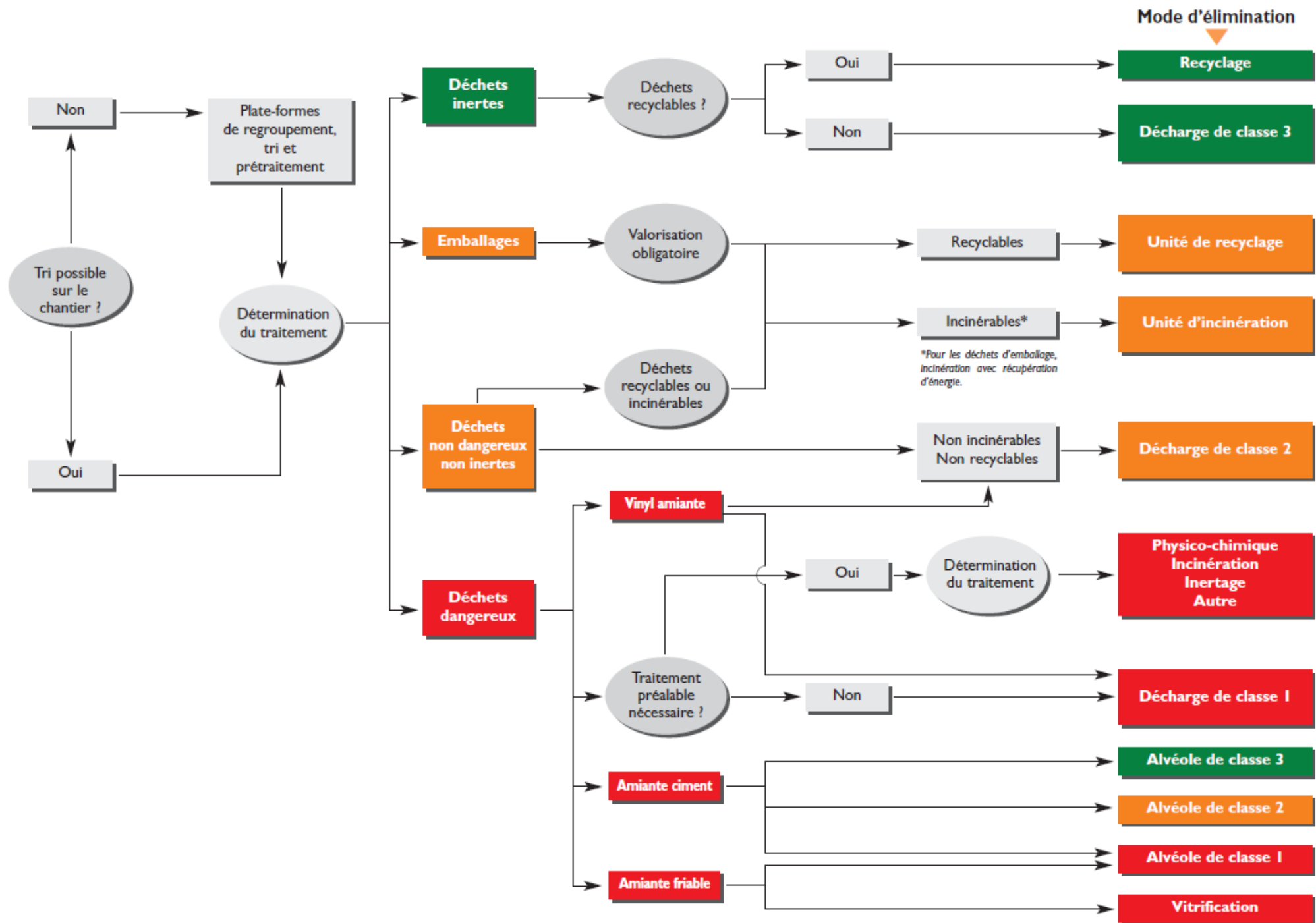
Loi n° 99-471 du 8 juin 1999 tendant à protéger les acquéreurs et propriétaires d'immeubles contre les termites et autres insecte xylophage.

➤ Elimination des déchets contenant du plomb

Les déchets contenant du plomb font partie des Déchets Industriel Spéciaux comme indiqué au :

Décret n°540-2002 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets, Annexe 2, bois, verre et matière plastiques contenant des substances dangereuses ou contaminés par de telle substance.

Code Du Travail, Article R. 4412 à R 4412-160 sur la prévention du risque chimique et à celles spécifiques aux substances cancérigènes, mutagène et toxiques pour la reproduction et plus particulièrement aux articles R.4412-9 à R.4412-16 relatif à la prévention du risque d'explosion au plomb.



VII GLOSSAIRE

VII.1 GLOSSAIRE DES PRINCIPAUX TERMES CONCERNANT LA GESTION DES DECHETS :

- Déchet : Toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire.
- Prévention : Toutes mesures prises avant qu'une substance, une matière ou un produit ne devienne un déchet, lorsque ces mesures concourent à la réduction d'au moins un des items suivants :
 - La quantité de déchets générés, y compris par l'intermédiaire du réemploi ou de la prolongation de la durée l'usage des substances, matières ou produits.
 - Les effets nocifs des déchets produits sur l'environnement et la santé humaine.
 - La teneur en substances nocives pour l'environnement et la santé humaine dans les substances, matières ou produits.
- Réemploi : Toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus.
- Gestion des déchets : La collecte, le transport, la valorisation et l'élimination des déchets et plus largement, toute activité participant de l'organisation de la prise en charge des déchets depuis leur production jusqu'à leur traitement final, y compris les activités de négoce ou de courtage et la supervision de l'ensemble de ces opérations.
- Producteur de déchets : Toute personne dont l'activité produit des déchets ou toute personne qui effectue des opérations de traitement des déchets conduisant à un changement de la nature ou de la composition de ces déchets.
- Détenteur de Déchets : Producteur des déchets ou toute autre personne qui se trouve en possession des déchets.
- Collecte : Toute opération de ramassage des déchets en vue de leur transport vers une installation de traitement de déchets.
- Traitement : Toute opération de valorisation ou d'élimination ou d'élimination, y compris la préparation qui précède la valorisation ou l'élimination.
- Réutilisation : Toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui sont devenus des déchets sont utilisés de nouveau.
- Préparation en vue de la réutilisation : Toute opération de contrôle, de nettoyage ou de réparation en vue de la valorisation par laquelle des substances, matière ou produits qui sont devenus des déchets sont préparés de manière à être réutilisés sans autre opération de prétraitement.
- Recyclage : Toute opération de valorisation par laquelle des déchets, y compris les déchets organiques, sont retraités en substances, matières ou produits aux fins de leur fonction initial ou à d'autres fins. Les opérations de valorisation énergétique des déchets, celles relatives à la conversion des déchets en combustible et les opérations de remblaiement ne peuvent pas être qualifiées d'opération de recyclage.
- Valorisation : Toute opération dont le résultat principal est que des déchets servent à des fins utiles en substitution à d'autres substances, matières ou produit qui auraient été utilisés à cette fin, y compris par le producteur de déchets.
- Elimination : Toute opération qui n'est pas de la valorisation même lorsque ladite opération a comme conséquence secondaire la récupération de substances, matières ou produits ou d'énergie.

VII.2 SOMMAIRE RELATIF AUX DECHETS

- **Les Déchets Inertes (DI) :** Les déchets inertes sont des solides minéraux qui ne subissent aucune transformation physique, chimique ou biologique important. Déchets qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique importante.
Les déchets inertes ne se décomposent pas, ne brûlent pas et ne produisent aucune autre réaction physique ou chimique, ne sont pas biodégradables et ne détériorent pas d'autres matières avec lesquelles ils entrent en contact, d'une manière susceptible d'entraîner une pollution de l'environnement ou de nuire à la santé humaine.
Ils sont composés essentiellement de déchets provenant des chantiers du bâtiment et des travaux publics et des activités industrielles dédiées à la fabrication de matériaux de construction (les bétons, les pierres, les tuiles et les céramiques, les briques, les terres, granulats et gravats non pollués...).
- La réutilisation et le traitement de ces déchets doivent être encouragés dès lors qu'ils sont possibles.
Les principales filières possibles selon les différentes catégories de déchets sont les suivantes :
- Recyclage, valorisation matière
 - Stockage en installation de stockage de déchets inertes (ISDI) (anciennement appelée « Centre de Stockage de classe 3 ») ou en carrière en cours de réhabilitation
- **Les Déchets Non Dangereux (DND) :** Les DND regroupent l'ensemble des déchets non dangereux. Ils sont assimilables aux ordures ménagères. Ils incluent tous les déchets des entreprises sauf les déchets inertes, dangereux et à risque infectieux. Ces déchets ne présentent pas de caractère dangereux pour les milieux naturels et/ou les personnes, mais c'est leur dégradation au cours du temps qui a impact sur l'environnement et la santé humaine : ils peuvent se décomposer, brûler, fermenter ou encore rouiller.
Ils sont principalement constitués de papiers, cartons, plastiques, verres, bois (non traité), textiles, métaux, matière organique d'origine végétale ou animale. Ce sont, entre autres, les déchets d'emballages, comme les sacs, les fûts, les bidons, les housses, les palettes qui n'ont pas été souillés par des substances dangereuses. Les déchets non dangereux et non inertes (anciennement dénommés « Déchets Industriels Banals - D.I.B), dans le secteur du Bâtiment proviennent majoritairement du second œuvre : bois d'ouvrage (huisseries, charpente, plancher, etc.), métaux, plastiques, plâtre, verre, déchets d'emballage non souillés, papiers, cartons, matériaux d'isolation sans amiante, etc...
- Les principales filières possibles selon les différentes catégories de déchets sont les suivantes :
- Valorisation matière : recyclage, réutilisation
 - Incinération dans des usines agréées avec récupération d'énergie : valorisation énergétique
 - Stockage en installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) (anciennement appelée « Centre de Stockage de classe 2 »).
- **Les Déchets Dangereux (DD) :** Est considéré comme dangereux un déchet qui contient des éléments nocifs ou toxiques pouvant générer des risques ou des nuisances particulières en raison de leur caractère inflammable, explosif, toxique, corrosif ou irritant (cf. critères de propriétés de danger énumérées dans l'annexe 1 du décret 2002-540 du 18 avril 2002).
Ils nécessitent des conditions particulières de stockage et des traitements spécifiques à leur élimination (traitement physico-chimique, valorisation énergétique, enfouissement en Installation de Stockage de Déchets Dangereux). Les huiles minérales, les goudrons, les colles, les piles et accumulateurs, les acides, les encres, les solvants, les peintures... entrent dans cette catégorie.
Même s'ils sont produits en faibles quantités, ces déchets doivent faire l'objet d'une attention particulière et être évacués vers des filières adaptées.
Les principales filières possibles selon les différentes catégories de déchets sont les suivantes :
- Valorisation : recyclage (valorisation matière) ou incinération (valorisation énergétique)
 - Stockage en installation de stockage de déchets dangereux (ISDD) (anciennement appelée « Centre de Stockage de classe I » avec éventuellement stabilisation préalable.)
 - Traitement physico-chimique
 - Incinération dans des usines agréées avec éventuellement récupération d'énergie
- **Les Déchets Radioactifs :** Les déchets radioactifs font l'objet d'un traitement différent. Ils ne peuvent être acceptés en ISDD. C'est l'ANDRA qui gère la récupération et le traitement de ces déchets.
- **Plates – formes :** Toute installation de traitement, de stockage ou de transit de déchets industriels est soumise à une autorisation préfectorale. Les déchets ne peuvent être acceptés que dans des Installation Classées pour la Protection de l'Environnement à l'exception de la mise en décharge des Déchets Inertes en ISDI soumise à autorisation municipale.

- Plate – forme de concassage : Elles reçoivent les déchets inertes préalablement triés. Après concassage, dé ferrailage puis criblage, les matériaux ainsi obtenus sont réutilisables et peuvent être revendus.

VII.3 RAPPEL DES DIFFERENTS TYPES D'ISD

- Stockage des déchets dangereux (ISDD) : Obligation ou non de stabilisation des déchets avant enfouissement selon l'arrêté préfectoral du centre.
Les ISDD sont des installations classées pour la protection de l'environnement (I.C.P.E), soumises à autorisation préfectorale. Ils sont destinés à recevoir les déchets classés dangereux, ultimes et stabilisés. Les déchets du BTP susceptible d'être dirigés vers cette filière d'élimination sont: Le bois traité avec des métaux lourds, emballages souillés, déchets d'amiante libre, huile de décoffrage, etc
- Stockage des déchets non dangereux (ISND) : Lieu de stockage recevant des déchets ménagers ou assimilés et des déchets non dangereux.
Les ISDND sont également des ICPE soumises à autorisation préfectorale.
Les déchets du BTP pouvant être dirigés vers ces filières sont : les déchets en mélange (emballages souillés, plâtre, etc.), les déchets qui ne peuvent être valorisés (plastiques mélangés à d'autres matériaux, bois traité...), le polystyrène, les faux plafonds, revêtement de sol, etc.
- Stockage des déchets inertes (ISDI) : Lieu de stockage recevant des déchets inertes. Les carrières peuvent constituer des sites de stockage pour ISDI sous réserve d'une validation dans une procédure ICPE.
Les installations de stockage de déchets inertes, anciennement appelées "classes III", sont devenues des installations de stockage de déchets inertes soumises à une autorisation préfectorale en application de l'article L.541-30-1 du code de l'environnement.
A noter que ces installations de stockage de déchets inertes ne sont pas des installations classées pour la protection de l'environnement.
Ne peuvent être stockés dans les installations de stockage de déchets inertes que les déchets inertes mentionnés aux annexes 1 et 2 de l'arrêté du 28 octobre 2010. Seuls les déchets mentionnés dans l'arrêté autorisant l'exploitation de l'installation et figurant sur la liste mentionnée ci-dessus peuvent être admis dans les alvéoles de stockage de cette installation. Il est interdit de procéder à une dilution ou à un mélange des déchets dans le seul but de satisfaire aux critères d'admission.